Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 43 SAINT-BONIFACE JEUDI 21 FÉVRIER 1980



Le drapeau franco-manitobain

Le 17 février 1980 à 17h14, moment historique. Le drapeau franco-manitobain flotte pour la première fois dans le ciel manitobain, bercé par une fraîche brise de soirs d'hiver et éclairé par quelques rayons de soleil. Malgré les différends qu'il y a eu au sujet du drapeau, rallions-nous tous autour de lui" a exorté Mgr Maurice Baudoux, qui était l'orateur invité de la cérémonie officielle du dévoilement du drapeau.

Un dévoilement qui n'a pas d'ailleurs pas provoqué de grandes surprises, ne serait-ce que parce que le réseau anglais CBC avait donné la nouvelle trois jours plus tôt. Le drapeau gagnant du concours organisé par le Conseil jeunesse provincial est celui de M. Cyril Parent, originaire de Saint-Joseph.

On rappelle aux Franco-Manitobains que la bande rouge du drapeau représente la rivière-Rouge; la bande jaune de blé manitobain; et l'élément graphique vert les racines profondes qui se transforment en feuillée vivante, feuillée qui illustre aussi un F majuscule stylisé. Un F pour francophone, il va de soi.

Au sommaire



Une inauguration bien spéciale

Le maire de la ville de Winnipeg, M. Bill Norie, a procédé dans l'après-midi de dimanche à une ouverture officielle un peu spéciale. En effet, les "officiels" ont joué sur les mots en évoquant les coupures budgétaires du Festival 1980. Ainsi M. Norie n'a pas coupé le traditionnel ruban, mais a coupé (ou fait semblant, l'affaire n'a pas encore été tirée au clair) un quelconque morceau d'étoffe de l'habit du voyageur officiel, M. Aurèle Désaulniers.

Une série sur James-Émile Prendergast

Il existe des Franco-Manitobains qui ont su imprimer leur marque à l'histoire, quand bien même ils n'ont pas toujours réussi à façonner les événements comme ils l'auraient voulu. James-Émile Prendergast était de ces hommes, forcément controversés.

Un de ses arrière-petits-fils, M. Robert André, s'est penché sur ce personnage aux qualités multiples. À compter de cette semaine, **LA LIBERTÉ** va publier une série de trois articles, fruit des recherches de M. André.

À travers James-Émile Prendergast, les lecteurs pourront revivre des moments poignants et décisifs de l'histoire franco-manitobaine. Car il s'agit de l'histoire d'un homme et de sa lutte pour sa foi, sa langue, la justice et les écoles.

Éditorial

Une impression de stabilité politique

Les sondages scientifiques des dernières semaines avaient prédit juste. Et l'élection du 18 février a confirmé leur diagnostic: le Canada n'a qu'un seul leader politique capable sur sa scène politique fédérale, M. Pierre Elliott Trudeau qui, à 60 ans, vient d'être reporté au pouvoir pour une quatrième fois en douze ans.

Cette élection a aussi confirmé la dichotomie, presque naturelle qui existe, qui subsiste et qui persiste entre l'Ouest et l'Est du Canada. En effet, si M. Trudeau et le Parti Libéral peuvent aujourd'hui se targuer de compter 126 députés sur leurs 146 dans les seules provinces du Québec et de l'Ontario - les plus populeuses, il est vrai - il reste que leurs "propriétés" s'arrêtent à Winnipeg.

•

Ce phénomène n'est pas nouveau puisque à part la vague de 1968, l'Ouest n'a jamais vraiment fait partie sonnante du gouvernement - des gouvernements - de M. Trudeau. Il y a donc, de ce point de vue, un constat d'échec à faire, malgré l'impression superficielle de stabilité politique au pays, laissée par l'élection d'un gouvernement majoritaire.

C'est pourquoi, le nouveau gouvernement devra vite annoncer comment il entend s'y prendre pour offrir des garanties d'avenir sûres à la moitié du territoire sur lequel il ne compte pas de représentants.

À cet égard, il incombera aux deux députés manitobains du parti ministériel, MM. Axworthy et Bockstael,de procéder à une ouverture à l'Ouest. Leur rôle sera crucial, surtout s'ils sont nommés ministres.

Pendant ce temps aussi, il ne faut pas l'oublier, M. Trudeau et ses acolytes auront en tête de garder dans leurs bonnes grâces le Québec et l'Ontario.

•

Ces problèmes, ils ne sont pas nouveaux. M. Trudeau les a toujours eus et en mai dernier, c'était M. Joe Clark qui en avait hérités, et qui aujourd'hui, continue à être boudé au Québec. Mais de nouveaux problèmes sont aussi apparus plus évidents, depuis dix ans: l'inflation, le chômage, l'énergie, et toujours cette vieille querelle constitutionnelle qui ne sera pas réglée à la prochaine pluie!

M. Trudeau a déjà fait savoir qu'il entreprenait son dernier mandat, qu'il laisserait - comme c'était son intention en décembre - son poste de leader à un autre le temps venu.

•

Si le Parti Libéral des années '80 veut être un reflet dynamique des politiques qui collent à toutes les régions de ce pays, c'est un long processus de transformation qu'il devra poursuivre. Sinon, il n'aura fait, par cette élection du 18 février 1980, que retarder le cours de l'histoire.

André-Yves ROMPRÉ

"Je veux croire..."

LA LIBERTÉ
Case postale 96
Saint-Boniface
Manitoba, R2H 3B4

Monsieur André-Yves Rompré
Rédacteur en chef

Cher Monsieur Rompré,

Votre récent article intitulé "Retrouver le sens chrétien de la perspective", m'a contristé. Je veux croire que votre article ne traduisait pas exactement les déclarations de Monseigneur Hacault. Dans votre article vous avez cité Monseigneur l'Archevêque tel que suit:

"Je ne veux pas de "pieuseries", mais je pense que l'église diocésaine, par rapport au journal **LA LIBERTÉ** a une importance différente. C'est un instrument, à mon avis, pour communiquer l'enseignement d'église. Comment y arriver? Il faudrait qu'ensemble, nous parvenions à trouver une formule pour que le dialogue sur l'aspect religieux continue, mais pas sur ce thème-là ("les vaisseaux brûlés?")."

Dans cette citation l'Archevêque semble dire très clairement qu'il aimerait se représenter **LA LIBERTÉ** comme un instrument servant à communiquer l'enseignement de l'église.

Dans votre article original intitulé "Les vaisseaux brûlés?" qui était une reproduction du journal "Le Monde", le principal objectif était une vigoureuse attaque touchant les enseignements du Pape. Sans effort d'imagination, dans cette circonstance particulière, pouvons-nous considérer **LA LIBERTÉ** comme étant un instrument communiquant l'enseignement de l'église, tel qu'indiqué par l'Archevêque. Cela constituait une des accusations les plus vicieuses et je pourrais ajouter très stupide que je n'ai jamais lues. Elle insinuait que le Pape devrait simplement refléter la pensée des modernistes dont le principal but semble vouloir nier l'existence du péché. Dans votre article où vous citez Mgr l'Archevêque, et c'est particulièrement dans ce cas que j'ose croire que vous l'interprétez mal, vous lui faites dire:

"Mais il faut aussi s'attendre à ce qu'un article comme cela va émouvoir les éléments, pas nécessairement les plus sereins et les plus informés de la société".

Je compte parmi les nombreux correspondants qui ont répliqué à votre premier éditorial et il ne me convient pas d'être discrédité de la sorte. Mes motifs étaient très clairs. Je me considère comme un catholique sincère et je crois qu'il est de mon devoir, en tant que catholique et prêtre, de soutenir que le Pape a le droit, comme vicaire du Christ, de remplir son devoir.

Il me fut pénible d'écrire cette lettre parce que j'ai beaucoup de respect envers l'épiscopat et je ne voudrais aucunement amoindrir l'estime du laïcat pour leur Archevêque. D'autre part je considère tout à fait injuste le fait de décrire les catholiques loyaux qui se portent à la défense du Pape, dans les termes que vous attribuez à Monseigneur Hacault.

Vôtre,

(Rév.) P.A. Morand, J.C.D.
Curé
Winnipeg, Manitoba
le 7 février 1980

copies: Son excellence, Antoine Hacault, Archevêque de Saint-Boniface; Son Eminence, Georges Cardinal Flahiff, Archevêque de Winnipeg.

N.D.L.R.: Le 1er janvier dernier, Mgr Hacault a laissé savoir à LA LIBERTÉ qu'il était satisfait du reportage publié dans l'édition du 20 décembre dernier.

Hubert Théroux, peintre

À compter du mardi 26 février, et ce jusqu'au 23 mars prochain, la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain, 340 boulevard Provencher à Saint-Boniface, offrira à l'artiste franco-manitobain Hubert Théroux, originaire de Cardinal, l'occasion de montrer ses oeuvres paysagistes. Tout le public est invité, entre 9h et 22h tous les jours.

Lettres à LA LIBERTÉ

Une "dame à la tapette"

M. le rédacteur,

Je viens seconder la lettre de Mme Guenette du 26 janvier 1980 concernant les "monstruosités" dans la cathédrale.

Je me demande qui est en tête de ce mouvement "métis" pour une cathédrale. Premièrement, c'est un espèce de Jésus, idole mexicaine aztèque. Ensuite c'est une vierge sauvagesse ou une "dame à la tapette" comme on l'a si bien surnommée parce que n'est-ce-pas qu'on dirait qu'elle veut taper des mains?

Pensez-vous que ces idoles nous incitent à la dévotion? On se baisse la tête à l'élévation plutôt que de lever les yeux de peur d'apercevoir ces faces laides dans un lieu saint.

Il y a plusieurs musées où ces choses seraient peut-être appréciées mais l'artiste n'est certainement pas un artiste pour une cathédrale.

Avez-vous oublié que la sainte Vierge était la plus belle et la plus pure de toutes les femmes?

À bas les idoles!!

Mme Albert Auger
Fargo, North Dakota, U.S.A.
de passage à Saint-Boniface pendant un mois.
le 6 février 1980

Beaucoup d'informations

Messieurs:

Les 17, 18 et 19 janvier à Hnausa eut lieu une fin de semaine d'orientation pour les animatrices jeannettes et guides. La fin de semaine était excellente, avec beaucoup d'informations très bien présentées. Un gros merci aux organisatrices.

Noëlla Rouire
Cheftaine de groupe Saint-Vital
Saint-Vital, Manitoba
le 3 février 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition typographique: Lorraine SABO
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gérard GAGNÉ
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Le tisonnier qui agace

M. André-Yves Rompré
Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ

Monsieur Henri Dondo,

Eh bien, mon cher monsieur de Saint-Claude, mon vaisseau déborde. Votre tisonnier m'agace à n'en plus finir.

Toutefois, sans vous en rendre compte, vous me portez à l'optimisme, car s'il reste des braises, il y a de l'espoir. "Pourquoi offusquer les anglophones?" Si le fait de revendiquer des droits violés à maintes reprises s'appelle "offusquer", eh bien je m'en ferai un régal d'en offusquer un ou deux...

Cher monsieur, la confusion règne dans votre coin. Lorsque vous êtes si charmant et "causez" en français tout en "plaidant" en anglais ce n'est pas du respect que la majorité accorde à la minorité, c'est du mépris; le même mépris que l'on accorde à la couleuvre lorsqu'elle rampe dans les herbes. Si des Lévesque réussissent à affirmer les choix des Québecois; si les Forest vous brassent la braise, tant mieux!

Vous dites: "Ou nous diront-ils "speak english"?" Quelle grande découverte pour les années '80! Ça fait plus de cent ans que bien d'autres se le font dire. Mais pour se faire accorder cet ancien compliment, il faut se faire entendre, en français.

Emmanuel Kant, dans toute sa sagesse, le résumait si bien. "Il ne faut pas être surpris d'être écrasé lorsque l'on se fait volontairement ver de terre".

N'étant pas philosophe, je crois que cela veut dire: "Mieux vaut se faire taper dessus, debout, que de se faire marcher dessus, à plat ventre".

Armand Bédard
La Salle, Manitoba
le 14 février 1980

P.S.: La version anglaise de cette lettre est disponible sur demande.

"Passons sous silence"

Cher M. le rédacteur,

Ma réplique au sujet de la lettre de M. Henri Dondo, Saint-Claude, Manitoba datée du 4 février 1980, qui apparaissait dans le numéro du 14 février 1980: . . .!

!

Réal Sabourin
Saint-Boniface, Manitoba
le 15 février 1980

"Bizarre"

M. André-Yves Rompré
Rédacteur en chef

M. le rédacteur,

Vous avez publié dans le journal du 14 février, une lettre intitulée, "Je brûle dans la braise" et signée de Henri Dondo, Saint-Claude.

Je dois vous avertir qu'il n'existe personne à Saint-Claude du nom de Henri Dondo.

Je comprends très bien, en effet, que la crapule qui a écrit de pareilles lignes ne se sente pas digne d'y ajouter son nom mais je trouve bizarre quand même qu'elle se serve alors du mien et de celui de mon ancien village.

Tant qu'au contenu de sa lettre je le passerai sans commentaire. Il n'en vaut vraiment pas la peine.

Je vous prie, M. le rédacteur si vous avez à référer encore à cette lettre de bien vouloir vous abstenir de vous servir de mon nom et aussi de celui de mon village.

Sincèrement,

Lucette Dondo-Jobin
Saint-Boniface, Manitoba
le 18 février 1980

N.D.L.R.: LA LIBERTÉ publie, selon sa politique des "lettres à LA LIBERTÉ", toutes les lettres dûment signées. Nous constatons comme vous, si tel est le cas, qu'il est regrettable qu'un correspondant ait pris un nom d'emprunt en signant le manuscrit de cette lettre.

Un intérêt authentique

M. André-Yves Rompré
Rédacteur en chef, "LA LIBERTÉ"
C.P. 96, Saint-Boniface, R2H 3B4

Monsieur,

Je viens de relire le communiqué de presse de La Société historique de Saint-Boniface (S.H.S.B.) et la note que vous avez cru bon d'ajouter au bas de la photo du Conseil d'administration de La Société à la page 10 de notre journal du 4 février. Suite à cela je crois de mon devoir de vous écrire ce que j'en pense.

Vous parlez de M. Jake Epp comme d'un personnage quelconque et de valeur insignifiante. Je ne m'explique pas le moins du monde comment vous en arrivez à de pareils jugements certes fort téméraires. Je n'ai jamais milité dans aucun parti politique; mais d'après une longue conversation que nous avons tenue avec ce monsieur, que je rencontrais pour la première fois, je n'ai pu qu'admirer son tact, son savoir-faire et sa culture.

La présentation qu'il a faite à la S.H.S.B. avait été minutieusement préparée et portait fort à propos sur maintes choses qui nous tiennent à coeur. Entres autres, n'a-t-il pas rappelé comment Louis Riel, le premier à être élu député dans la circonscription de Provencher (la circonscription que représente M. Epp), ayant été élu député fédéral, n'eut jamais la chance de siéger aux Communes d'Ottawa? Combien de nos Manitobains - anciens et nouveaux - ignorent ce fait et ce qu'il signifie? Je pourrais continuer... mais le représentant le "**LA LIBERTÉ**" aurait dû en saisir plus qu'il semble ne l'avoir fait.

En ce qui concerne la colonne 'Les meilleures de la semaine', je ne m'étonne pas moins de votre façon de présenter les faits. M. Jake Epp n'avait certes pas l'impression de perdre son temps parmi nous: son intérêt était authentique, non pas seulement politique, comme vous l'insinuez. Et pour lui, pas plus que pour nous, ce chèque de $7,700 n'était une platitude: le Secrétariat d'État lui faisait l'honneur de croire qu'il pouvait équitablement et loyalement s'intéresser à un projet historique francophone au point de passer par son entremise pour nous offrir cette subvention. De toute façon, M. Epp n'a pas semblé y voir du temps perdu.

Somme toute, nous n'avons guère goûté votre subtile ironie; nous craignons qu'à la longue elle ne diminue notre estime à votre égard.

Pour tourner la page, je souhaite longue vie à notre journal que j'espère voir grandir toujours - et à ses rédacteurs, la sagesse d'une expérience 'historique'.

La Société historique de Saint-Boniface
le président,

Gérard Lagacé
Saint-Boniface, Manitoba
le 14 février 1980



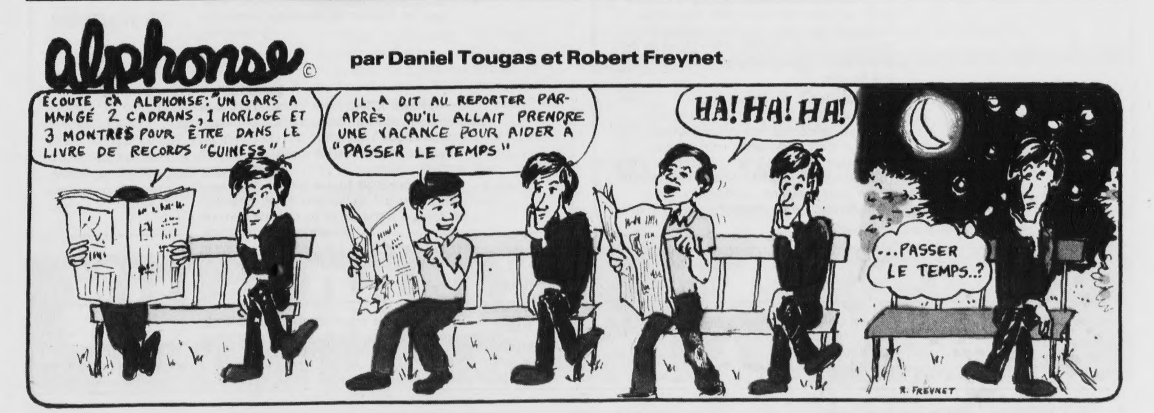
Voici "Jigue", la mascotte

"Jigue" est la première mascotte officielle du Festival du Voyageur. Dans le défilé de dimanche dernier, tout le monde a pu l'apercevoir sur ce char allégorique pendant de longs moments, mais depuis, ses apparitions publiques n'excèdent pas les trois minutes, puisque le "nouveau-né" est encore timide, semble-t-il. Alors, si vous la voyez, ne manquez pas "Jigue".

Stages offerts en danse

Le Conseil canadien des arts populaires annonce la mise sur pied d'un programme visant à offrir des stages provinciaux de formation en danses folkloriques et canadiennes-françaises aux francophones hors Québec.

Des budgets ont été mis à la disposition des groupes qui voudront organiser ces stages, en collaboration avec les organismes culturels provinciaux: au Manitoba, l'organisme responsable est le Centre culturel franco-manitobain et la personne ressource est Mme Lorette Beaudry-Ferland (233-8972). À noter que la tenue de ces stages sera possible entre février et décembre 1980.



La chronique de Raymond HÉBERT

Le Festival: une manifestation de l'Ouest français



Lorsque je suis revenu demeurer à Saint-Boniface au début de 1975, après un séjour de six ans au Nouveau-Brunswick, j'ai trouvé que beaucoup avait changé dans mon patelin.

Ce qui m'avait frappé d'abord, c'était la diversification du leadership relativement aux années 60, une certaine décentralisation dans les pôles de pouvoir de la communauté franco-manitobaine. (Il reste évidemment à savoir si la communauté se porte mieux pour cela à la fin des années 70 qu'au début... c'est un sujet fascinant, sur lequel je reviendrai peut-être un jour).

Ayant pu constater d'assez près les tensions entre individus et entre groupes (ou "cliques", si vous voulez) que causait cette nouvelle situation, j'ai, presque aussitôt après mon arrivée, été plongé dans ce fouillis organisé, cette fête collective, qu'est le Festival du Voyageur. Et je revis chaque année la forte impression qui m'avait saisi en 1975: cette impression que, malgré tout, malgré les querelles, les animosités personnelles, les conflits entre institutions, nous pouvons nous retrouver pendant une semaine, en plein hiver, dans une atmosphère qui fait fondre, au moins temporairement, les divergences de l'heure.

Une atmosphère détendue

Car il n'y a pas d'activité actuellement qui rejoigne autant de Franco-Manitobains, et qui les rejoigne dans une atmosphère si détendue et si sympathique. Chaque année aussi, des activités s'ajoutent qui valorisent nos traditions ou qui encouragent nos jeunes artistes à se produire devant un public foncièrement sympathique; l'an passé il y a eu notamment le cabaret les jeunes pionniers, organisé par le Conseil jeunesse provincial. Cette année, il y a (entre autres) le relais de la Rivière Rouge (au parc du Voyageur) et le relais des Bois-Brûlés, à Saint-Vital.

Il y a un autre phénomène qui se produit, et qui mérite d'être signalé: c'est que le Festival se "francise" de plus en plus, même si les gains sont parfois marginaux et pénibles. On y sent de moins en moins d'ambivalence chez les organisateurs des relais et chez les artistes qui s'y présentent de s'afficher non pas comme "bilingues" mais comme francophones, carrément. Il y a une compréhension de plus en plus générale du fait que les anglophones, lorsqu'ils viennent nous visiter "chez-nous", ne s'attendent pas à ce que nous changions notre identité pour les accommoder; au contraire, ils recherchent des manifestations authentiques de notre culture, de nos traditions, de notre histoire.

Un défi à la communauté

Et c'est le grand défi qui se pose actuellement à la communauté franco-manitobaine: de mettre le doigt sur les éléments de cette histoire, de les transformer, de les faire revivre dans des formes qui capteront notre imagination collective. Comme je le disais la semaine dernière dans cette chronique, ce sont les artistes franco-manitobains qui semblent actuellement l'élément le plus dynamique de notre communauté. Le Festival, par son ampleur et la diversité de ses activités, leur donne sans doute un nouvel élan chaque année, puisqu'ils peuvent y constater que l'auditoire y est, et qu'il est sympathique, enthousiaste et, surtout, nombreux.

Le conseil d'administration du festival ainsi que ses cadres administratifs méritent nos félicitations chaleureuses pour avoir assuré la survie du Festival au cours de la dernière année, à travers sa crise financière. C'est tout à l'honneur des personnes impliquées qu'elles n'ont pas choisi la voie de la commercialisation à l'outrance pour ce faire. Au contraire, la voie choisie, soit l'élimination de certaines activités telles le Grand Rendez-Vous et la réduction du personnel permanent, semble être la meilleure. Ces démarches ne touchent pas à l'essence même du Festival que constituent les relais et les manifestations historiques.

Cela dit, il ne reste qu'à formuler l'espoir que le Festival mettra, au cours des années à venir, encore plus l'accent sur l'interprétation et la valorisation de notre histoire. C'est là que se trouvent les clés de notre épanouissement collectif, processus qui est déjà commencé et qui est dû, dans une part peu négligeable, au Festival du Voyageur et à ses organisateurs.

Deux Libéraux pour parler de l'Ouest

Une fois de plus, les électeurs de la circonscription fédérale de Saint-Boniface ont confirmé leur allégeance au Parti Libéral du Canada en assurant une écrasante victoire à son représentant dans le comté, M. Robert Bockstael. Et avec seulement deux députés élus dans l'Ouest, il semblerait bien que Saint-Boniface pourra faire entendre sa voix directement au Cabinet Trudeau.

par Bernard BOCQUEL

Comme M. Bockstael, qui a obtenu 20,077 voix sur 44,368 votes, l'a déclaré à **LA LIBERTÉ**, il faudra que lui et son collègue élu dans Fort Garry, M. Lloyd Axworthy, deviennent "les porte-parole de tout l'Ouest, en travaillant de concert avec les sénateurs Libéraux de l'Ouest". Dans ce contexte de non-représentation libérale dans les Prairies, nul doute que ces deux hommes accèderont à d'importantes responsabilités.

Tom Denton: il a maintenu le PC au deuxième rang.

Finalement, la question qui reste à poser est la suivante: de quoi M. Bockstael sera-t-il ministre? "Mes intérêts, explique le député réélu, sont le transport et les petites et moyennes entreprises". Au niveau de la circonscription, M. Bockstael discerne essentiellement deux priorités: la continuation de l'amélioration du quartier nord de Saint-Boniface et la nécessité d'encourager l'implantation d'entreprises dans le parc industriel.

Parmi les "adversaires malheureux" de Robert Bockstael, celui qui dispose du plus à méditer est le candidat Conservateur, M. Tom Denton. En effet, il n'a obtenu que l'appui de 13,043 électeurs du comté de Saint-Boniface, alors que le 22 mai 1979, le candidat Conservateur enregistrait presque 17,000 voix. Pour M. Denton, il s'agit "d'un vote contre Joe Clark, de la même manière qu'il y a eu un vote contre Pierre Elliott Trudeau".



Arrivé troisième, mais avec le sourire, car il a augmenté le pourcentage du vote N.P.D. dans Saint-Boniface: Marc Boily.

Le candidat Néo-Démocrate dans Saint-Boniface, M. Marc Boily, présente sensiblement la même analyse. "Les gens ont voté contre Joe Clark, son budget. Le Manitoba s'est prononcé contre les Conservateurs". Mais Marc Boily, contrairement au candidat Conservateur, a tout de même quelques motifs de satisfaction, puisqu'il a réussi à augmenter le vote néo-démocrate de 23 pour cent en mai 1979 à 25 pour cent. Conclusion: à Saint-Boniface, le N.P.D. ne s'est pas fait "coincer" entre les deux partis principaux. Une telle constatation rend Marc Boily optimiste: "La prochaine fois, nous gagnerons".

Au niveau manitobain, la déclaration de Marc Boily prend tout son sens, si l'on considère que deux Conservateurs ont mordu la poussière au profit de deux Néo-Démocrates. La représentation du Manitoba au Parlement d'Ottawa se présente comme suit: sept Néo-Démocrates, cinq Conservateurs et deux Libéraux.



Robert Bockstael, député libéral de Saint-Boniface, tient à coeur le sort du quartier nord de Saint-Boniface. Il en fait l'une de ses priorités.

Les petites nouvelles

Pour de l'équipement silencieux

Les gens des environs de la région de Sainte-Agathe seront heureux d'apprendre que M. Jeannot Robert a été récemment nommé concessionnaire "Superieur Muffler", ce qui en fait l'un des 1500 concessionnaires de la compagnie en Amérique du Nord.M. Robert a un commerce à Sainte-Agathe depuis 4 ans.

Pour la dernière journée...

"Pour commencer la dernière journée du Festival du Voyageur", nous écrit La Ligue des femmes catholiques, section basilique, "le public est invité à un déjeuner aux crêpes, sous la grande tente dans le parc du Festival (angle des rues Saint-Joseph et Hébert) le dimanche 24 février entre 8h30 et midi. Bienvenue à tous. Adultes et enfants".

La S.F.M. aura bientôt six postes à combler

La rumeur circulait depuis plusieurs semaines. Aujourd'hui elle est confirmée: l'actuel président de la Société franco-manitobaine, M. René Piché, ne se représentera pas à la présidence lors de l'élection qui se tiendra à l'assemblée annuelle de l'organisme, prévue pour le 23 mars. La décision de M. Piché ne s'inscrit pas dans une tradition que l'on croyait établie, qui veut que la présidence soit occupée deux années consécutives par la même personne, ainsi que le permet le règlement.

par Bernard BOCQUEL

M. Piché est entré à la S.F.M. voilà quatre ans en qualité de secrétaire-trésorier, puis il a été élu à la vice-présidence avant d'occuper la présidence. "J'ai fait ma grande part" a-t-il déclaré. Quant au travail effectué à la S.F.M. durant son année à la présidence, il a expliqué que les "politiques bien précises" avaient été arrêtées, comme par exemple dans le domaine économique où la notion de prise en main par les Franco-Manitobains de leur économie a été développée. "Il a fallu cette année, a noté M. Piché, se replier un peu pour préciser davantage les orientations".

Par ailleurs, le premier vice-président de la S.F.M., M. Donald Foidart, a annoncé qu'il démissionnera de son poste pour des "raisons personnelles". M. Foidart a été nommé président du comité des nominations. Un comité qui, il faut le souligner, ne devrait pas manquer de travail cette année puisque six postes sur les neuf que compte l'exécutif de la S.F.M. (si l'on inclut le président sortant) sont à pourvoir. Il s'agit de la présidence, des première et deuxième vice-présidences, de la fonction de secrétaire-trésorier et de deux postes de conseillers.

Deux conseillers, MM. Roger Robidoux et Louis Fiola n'ont pas encore complété leur mandat de deux ans, ayant été élus l'an dernier. Les membres du comité des nominations sont: Donald Foidart, Louis Gosselin, Rodolphe Comeault, Georgette Vrignon et Roger Smith.



La reine et ses princesses

Quelque 400 spectateurs ont assisté dimanche soir au "Playhouse" au couronnement de la reine du Festival du Voyageur 1980 et au spectacle de Maurice Paquin. Et conformément à la tradition, il aura fallu attendre jusqu'à la dernière minute pour connaître le nom de la reine et de ses princesses.

Le titre tant convoité (façon de parler, puisque seulement une quinzaine de jeunes filles s'étaient inscrites cette année au concours) est revenu, fort justement comme toujours, Liette Préjet, tandis que sa soeur jumelle, Jo-Anne, héritait du rôle de première princesse. Michèle Gervais (au centre) a obtenu le titre de deuxième princesse. La "Mlle sympathique" du concours était Mariette Mulaire.

Les Fransaskois appuient l'option du "oui"

Ce qui semble avoir été une fuite au cours des derniers jours, n'en est pas moins une nouvelle importante: l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, l'organisme des francophones de la province voisine du Manitoba, recommande à la Fédération des francophones hors Québec "de prendre position en faveur du "oui" dans le débat référendaire, tout en réaffirmant le respect du droit des Québécois à l'autodétermination et la volonté des francophones hors Québec de ne pas s'ingérer dans le choix des Québécois".

par André-Yves ROMPRÉ

Dans un communiqué de presse émis en date du 14 février, l'A.C.F.C. - dont les bureaux sont situés à Régina - a fait savoir qu'elle "considère qu'un oui au référendum est à peu près la seule force au Canada capable d'amener la discussion et les changements (... constitutionnels) souhaités".

Selon l'A.C.F.C. un "oui" québécois exprimerait "la demande claire de six millions de Canadiens de discuter en profondeur et de renouveler l'entente canadienne".

L'association fransaskoise a précisé de plus "qu'un "non" (...au référendum) serait interprété par le Canada anglais comme l'expression de la satisfaction des Québécois face à la situation actuelle, c'est-à-dire au statu quo".

Cette prise de position claire et fondamentale que vient de rendre publique l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan ne manquera pas de susciter de vives discussions à la prochaine réunion des associations provinciales et de la F.F.H.Q. qui aura lieu ces jours-ci à Ottawa, où à la suite d'une consultation à ce sujet, toutes les associations seront appelées à se prononcer sur l'attitude à adopter pendant la campagne référendaire.

Au cours d'un entretien téléphonique, le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donald Cyr a indiqué que selon lui, la position adoptée par l'A.C.F.C. sera bien sûr reçue, mais que le point de vue qui prévaut à la F.F.H.Q. en matière de changement constitutionnel est celui exprimé dans le document "Pour ne plus être... sans pays" rendu public la semaine dernière. Ce document, on se rappelle, se situait clairement dans l'optique d'un fédéralisme canadien renouvelé.

Par ailleurs, du côté de la Société franco-manitobaine, le président, M. René Piché, a exprimé les vues suivantes: "Il est clair que la nouvelle a été l'objet d'une fuite, mais il faut bien situer notre (celui des hors Québec) point de vue dans une perspective de volonté de changement de régime... Pour le moment, nous respectons le droit des Québécois à déterminer leur avenir, comme nous voulons aussi, nous Franco-Manitobains, déterminer notre avenir".

Il a de plus indiqué "qu'à la S.F.M., ce n'est pas à nous d'appuyer un oui ou un non au référendum québécois, dans ce contexte, et que si c'est un "oui", on sera d'accord, et si c'est un "non", on sera aussi d'accord".

Les petites nouvelles

La quinquennale francophone à Winnipeg

C'est officiel depuis quelques semaines déjà: la quinquennale de la francophonie canadienne aura lieu à Winnipeg, du 10 au 17 août prochain, au Centre des congrès. Cette année, le thème de la quinquennale sera "La francophonie retrouvée... par ses médias". On peut s'attendre à ce que des centaines de visiteurs de la francophonie canadienne viennent en nos murs l'été prochain, puisque de nombreux organismes francophones pan-canadiens y tiendront, par la même occasion, leurs assises annuelles. Plus de détails à venir.

20e tirage de la loterie 1500

La gagnante du 20e tirage de la loterie 1500 de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba a été Mme Lucille Dumaine, de Saint-Boniface (billet no 562).

Gilberte Bohémier: un premier microsillon



L'artiste franco-manitobaine Gilberte Bohémier vient de lancer un premier microsillon intitulé "Le Large". Gilberte Bohémier, auteur-compositeur-interprète, avait réuni plus d'une centaine de personnes dans un hôtel de Winnipeg, mercredi dernier le 13 février, pour rendre publique cette "première production importante issue du Manitoba français depuis cinq ans".

"Le Large" présente des très belles chansons écrites par l'auteur et la qualité d'enregistrement de ce premier microsillon fait certainement honneur à ses concepteurs et producteurs. Ce disque a été produit entièrement à Winnipeg, aux studios Wayne Finucan avec les talents et la participation de musiciens de la région. Norman Dugas, un musicien connu ici et à Montréal, en a assuré la réalisation.

Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba.*** Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***au comité de parents des classes françaises de Saint-Adolphe***

LE "**COMITÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE DE SAINT-ADOLPHE**" EST UN COMITÉ PARALLÈLE AU "SCHOOL ADVISORY COMMITTEE".

Six membres siègent à ce comité:

Elaine Brodeur - présidente
Alfred Trudeau - officier
Raymond Poirier - officier
Angèle Kirouac - officier
Maurice Aubin - officier

Notre constitution prévoit l'existence d'un tel comité afin que les parents francophones qui ont des enfants dans les classes françaises aient une voix au sein de l'école. Il fonctionne de façon autonome, bien que (pour fin de liaison) un représentant siège au niveau du School Advisory Committee.

ÉCOLE DE SAINT-ADOLPHE

M - 9

: **Classes françaises jusqu'en 6e année. Nous aurons la 7e en septembre '80.**
: **population étudiante de 270**
: **étudiants dans les classes françaises - 113**

DIRECTEUR: ARMAND ST-HILAIRE

Maternelle immersion 23 étudiants	**Lorraine Legal**
Grade 1 immersion 20 étudiants	**Sr Lucille Courcelles**
Grade 2 français 18 étudiants	**Aline Jubinville**
Grade 3 français 17 étudiants	**Denise Hancox**
Grade 4 & 5 français 10 & 8 étudiants	**Michel Lachiver**
Grade 6 français 17 étudiants	**Adrien Jubinville**

Après cinq années de développement au niveau de la programmation française on remarque une baisse d'inscription dans les classes françaises tandis qu'en immersion l'inscription est à la hausse. Ce phénomène n'est pas unique à notre communauté mais nous tenons à le souligner.

Afin de poursuivre leurs cours en français, la plupart des étudiants de Saint-Adolphe vont au Collège Secondaire de Saint-Boniface. Les autres choisissent soit d'autres secondaires anglais ou la régionale (vocationnelle) de Steinbach.

Programmes spéciaux:

- *les élèves de la 5e et 6e années, dirigés par MM. Michel Lachiver et Adrien Jubinville forment une **chorale** qui chante exclusivement en français.*
- *l'école présente un programme tout à fait fait spécial en éducation physique. Le grand responsable de ce programme est M. Claude Vigier.*

À VENIR:

FESTIVAL DU VOYAGEUR - Chaque classe aura l'occasion de participer pendant une journée. Danses et chansons ainsi que pièces Nico et Niski.

EXPOSITION SCIENTIFIQUE: - fin mars - tous les élèves participeront avec chacun un projet.

Les gagnants présenteront leur projet à l'exposition divisionnaire au mois d'avril.

SOIRÉE D'ALLOCUTION pour tous les élèves de la division scolaire Seine. Cette soirée prendra une allure tout à fait nouvelle car les organisateurs, "l'école de Saint-Adolphe", proposent une formule genre "coffee house" où les étudiants présenteront à tour de rôle lectures et compositions.

À VENIR

Une autre tentative pour définir les concepts d'écoles "française" et "d'immersion"

L'association des Commissaires d'écoles franco-manitobains vient de réitérer, dans une lettre adressée au ministre de l'Éducation, M. Keith Cosens, la demande d'inclure une définition des écoles française et d'immersion dans la Loi scolaire qui est actuellement révisée. Cette requête est motivée par le jugement concernant l'école d'immersion Howden dans la division scolaire de Saint-Boniface.

par Bernard BOCQUEL

On se souvient que le juge Morse du Banc de la Reine a approuvé, le 31 décembre 1979, la décision prise le 15 mai 1979 par la commission scolaire de Saint-Boniface de transformer l'école Howden en école d'immersion de manière à permettre aux enfants qui suivent le programme d'immersion au Parc Windsor de rester dans les environs. En effet, le programme d'immersion a connu récemment un tel développement dans cette division scolaire que la seule école Guyot n'offrait plus assez de place au Parc Windsor.

Pour bien saisir la démarche des Commissaires d'écoles franco-manitobains, il faut savoir que la Loi scolaire parle uniquement de **classes** française et d'immersion et non d'**écoles** française et d'immersion. Cette nuance importante de vocabulaire a donc permis aux parents opposés à transformer Howden en école d'immersion à prétendre devant le juge que la Loi scolaire n'autorisait pas l'utilisation d'une école entière pour l'immersion.

Le juge Morse, en réfutant cette argumentation, clarifie donc une ambiguïté avec laquelle commissaires, parents, enseignants et fonctionnaires ont dû vivre depuis 1970, lorsque le bill 113, qui redonnait au français son statut de langue d'enseignement, avait été promulgué.

Régler les litiges

Ainsi on comprend pourquoi les Commissaires d'écoles franco-manitobains ont relevé l'importance de ce jugement. Cette démarche s'explique d'autant plus facilement que toutes les associations franco-manitobaines ont exprimé, lors d'audiences voilà quelques mois, leur désir de voir enfin une définition claire et nette des écoles française et d'immersion dans la nouvelle version de la Loi scolaire.

Des organismes comme la Société franco-manitobaine, la Fédération provinciale des comités de parents, le Conseil jeunesse provincial et bien sûr les Commissaires d'écoles franco-manitobains avaient formulé deux autres exigences: une politique de transport des étudiants qui favoriserait l'accessibilité aux écoles française et d'immersion; et la mise sur pied d'un mécanisme d'appel permettant de régler des litiges relatifs à l'éducation française.

Faut-il préciser que ces trois priorités fixées par les associations des Franco-Manitobains ne se trouvaient pas incluses dans la version révisée de la Loi scolaire. Maintenant, il ne reste plus qu'à déterminer si l'opinion émise par un juge de la Cour du Banc de la Reine sera suffisant pour décider fonctionnaires et politiciens à tenir compte de la réalité de l'éducation française. Au nom du principe qu'une loi doit être claire et précise, et que les ambiguïtés ne sont pas forcément à l'avantage des politiciens. Surtout lorsqu'un juge a décidé qu'il n'y avait pas d'ambiguïtés.



Une soixantaine de chars allégoriques, pour la plupart originaux, ont participé au défilé d'ouverture de la 11e édition du Festival du Voyageur de Saint-Boniface dimanche dernier.

Les petites nouvelles

Un passeport de vacances

Pour souligner d'une façon bien particulière son 75e anniversaire, la province de l'Alberta entend mettre l'accent sur le tourisme dans cette province. Ainsi, le Bureau albertain du tourisme vient d'émettre des "passeports de vacances" - réalisés d'après une forme de passeport international - dont les pages décrivent une quinzaine de régions à visiter dans cette "autre province pas comme les autres". Pour en savoir plus long, on peut écrire à: "Homecoming 1980", C.P. 1980, Edmonton, Alberta, T5J 4B6, et l'on vous fera parvenir, si vous le désirez, une pochette complète que les responsables appellent "your own stamp around Alberta".

S.V.P. des livres en français

Les Mini-franco-fun de Saint-Vital sont à la recherche de livres en français pour enfant de 1 an à 5 ans. Si vous avez des livres d'enfants en bon état à donner, s'il vous plaît communiquer avec Carmen Prokopowich au numéro suivant: 257-2014.

Vente de blé et d'orge au Japon

La Commission canadienne du blé vient d'annoncer la signature d'une entente d'un an portant sur la vente de blé et d'orge au Japon.

L'entente a été négociée au Japon entre les représentants de la Commission canadienne du blé et l'Agence alimentaire du Japon. Elle porte sur l'expédition de 1.3 million de tonnes de blé et 800,000 tonnes d'orge au cours de l'année civile 1980.

La Commission a fait remarquer que les quantités de blé et d'orge devant être expédiées au Japon en vertu de la nouvelle entente étaient les mêmes que l'an dernier. Les quantités à livrer chaque mois ainsi que leurs prix seront établis par adjudications tenues toutes les semaines par l'Agence alimentaire du Japon.

La semaine du scoutisme et du guidisme

La semaine internationale du scoutisme et du guidisme se poursuit présentement et ce jusqu'à samedi, 23 février. À surveiller les activités qu'ont organisées les jeunes du Manitoba français dans le cadre de cette semaine, particulièrement ceux et celles qui participent au Festival du Voyageur.

La GRC s'intéresse en particulier aux candidats bilingues

Nous sommes à la recherche de candidats qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles.
Pour avoir la chance de faire carrière dans le domaine de l'application de la loi et de gagner plus de $15,000 dès le début, vous devez:

- être citoyen canadien
- avoir 18 ans ou plus
- avoir completé une 12ième année ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire et une bonne santé
- posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais (les deux de préférence).

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche.
Si vous répondez à ces exigences et désirez de plus ample renseignements sur la façon de vous joindre à la Gendarmerie, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le dès aujourd'hui.

GRC RCMP

Le Commissaire W-38-3
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
À l'attention de l'officier responsable du recrutement.

NOM: ____________
RUE: ____________
VILLE: ____________
PROVINCE: ____________ CODE POSTAL: ____________

MANITOBA
Informations pour la taxe de crédit au MANITOBA

Les Manitobains possédant les conditions requises peuvent, de nouveau, réclamer le "Manitoba Property and Cost of Living Tax Credits" en complétant la feuille de demande, jointe à la formule de déclaration d'impôts 1979.
Informations complémentaires et manuel d'instructions pour les taxes de crédit sont disponibles à:
Manitoba Tax Assistance Office
Room 309 - 401 York Avenue
Winnipeg, Manitoba, R3C 0P8
à Winnipeg, téléphoner: 943-3401
en dehors de Winnipeg, téléphoner (gratuit)
Zenith 3-6400
L'Honorable Donald W. Craik
Ministre des Finances



Le Voyageur au bal

Bien que la bonne humeur soit toujours de rigueur au bal du gouverneur, dont la tenue constitue le premier événement "festivalesque", la venue à sa table du voyageur officiel amène forcément de nouveaux sommets dans la bonne humeur et la joie de vivre.

"Les ordres" au ciné-club

Le ciné-club du Collège de Saint-Boniface présentera le 28 février, à 12h30 et à 20h00 le film québécois "Les ordres", qui retrace la crise d'octobre 1970. Un film qui sera à nouveau projeté salle Martial-Caron, contrairement aux projections récentes qui n'ont pas eu lieu dans une salle un tant soi peu idoine.

Les Va-Nu-Pieds: le 29 février

Le concert donné en l'honneur de Madeleine Laroche par le groupe les "Va-Nu-Pieds" aura lieu le 29 février, un vendredi soir, en la salle Pauline-Boutal du C.C.F.M., et non le 29 mars, comme nous l'avions indiqué par erreur dans notre livraison de la semaine dernière.

Les gagnants du défilé

Parmi la soixantaine de chars allégoriques qui ont participé au défilé d'ouverture du Festival du Voyageur dimanche dernier, voici les gagnants des différentes catégories: (Commercial), 1er: Manitoba Telephone System, 2e: Huot Men's Wear.

(Non-commercial), 1er: Parents without partners, 2e: Consul Saint-Eugène, 3e: Projet d'aventure.

(Écoles), 1er: Collège Saint-Boniface, 2e: École Noël-Ritchot, 3e: École Cecil Rhodes.

(Organisations), 1er: Manitoba Mussle Loaders, 2e: Brigade de la Rivière Rouge, 3e: Boys & Girls Canada Flags.

(Attraction spéciale): Les Castors de Saint-Boniface, (pièces montées) 3B's, et (pièces montées sonores): 1er: Paul Music, 2e: Bloc Parents.



Voici la sculpture sur glace qui vient de remporter les honneurs du présent concours durant le Festival du Voyageur. L'oeuvre a été exécutée par Lorraine Cormier, Laura Campbell et Muriel Scott. On peut l'admirer, boulevard Provencher à Saint-Boniface.



La grande vedette franco-manitobaine au Festival du Voyageur: Maurice Paquin, qui a donné son "nouveau" spectacle à l'occasion du couronnement de la reine, au "Playhouse".



Lui, c'est le "Voyageur officiel 1980": M. Aurèle Désaulniers.



M. Cyril Parent, le concepteur du drapeau franco-manitobain.



La tradition l'a imposé et comme de bien entendu, il n'était pas question d'y déroger. Les participants au bal du gouverneur ont été présentés par le crieur, dont le rôle a été assumé cette année par M. Normand Dupasquier.



Au "bal du gouverneur", qui s'est déroulé cette année le samedi 16 février, on n'hésite pas à y venir costumé. Et il ne fait aucun doute que le concours organisé pour rendre justice aux meilleurs costumes contribue à donner un cachet particulier à cette soirée mondaine. Sur la photo, on reconnaîtra les gagnants du concours.

horaire de cbwft



SAMEDI
23 février

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
''Les Cinq et les vieilles tours''.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Coupe internationale de hockey Pee Wee. Au Colisée de Québec.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Discussion sur la religion.
12:00 42e GALA DE L'UNION DES ARTISTES FRANÇAIS
Du cirque Bouglione à Paris, spectacle de variétés présenté par Jane Birkin et Jean-Claude Brialy, sous la présidence d'Ingrid Bergman. Participants: Serge Gainsbourg, Louis Jourdan, Claire Motte, dans un numéro de haute voltige sur fil de fer, Isabelle Adjani et ses chevaux, Claude Brasseur et Jean Richard et leurs éléphants, Sidney Rome et ses lions, Nathalie Delon et ses douze chevaux, Leslie Caron en patins à roulettes, Jane Birkin et ses éléphants géants; Marthe Keller et ses chimpanzés.
13:00 BAGATELLE
14:00 CINÉ-JEUNESSE
Comme les six doigts de la main. Une bande d'enfants, ayant son quartier général dans un hangar, fait subir des épreuves à un garçon qui désire s'y infiltrer.
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LE TEMPS DES AS
Feuilleton dramatique sur l'histoire de l'aviation. (3e de 6).
20:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
L'Homme des hautes plaines (High Plains Drifter). Western réalisé et interprété par Clint Eastwood. Avec Verna Bloom, Mariana Hill et Mitchell Ryan. Une compagnie de mines propose à un étranger expert tireur et sûr de lui, de protéger leur ville lors de l'arrivée de trois bandits libérés de prison. Muni d'un pouvoir total, il organise à son gré le carnage final (USA 73).
01:00 CINÉ-NUIT
Sept secondes en enfer (Hour of the Gun). Western réalisé par John Sturgess, avec James Gardner, Robert Ryan, Jason Robards et Frank Converse. Attaqués par des tueurs, trois frères se défendent et en abattent trois. Poursuivis pour meurtre, ils sont toutefois acquittés (USA 67).

DIMANCHE
24 février

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Saint-Dominique, à Québec.
11:00 LES GRANDS FLEUVES DU MONDE
''Le Danube''. Documentaire.
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 JEUX D'HIVER
Reportage sur les Jeux qui se déroulent à Lake Placid.
14:00 À COMMUNIQUER
14:30 D'HIER À DEMAIN
''L'Étincelle de vie''.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
''Les Origines de la vie'' (2e de 5).
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Abbé Pierre (3e de 4).
16:30 INITIATION À LA MUSIQUE
''Musique et mathématiques''.
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse. ''Le Magistère de l'infaillibilité pontificale''.
18:00 CHEZ DENISE
''Un médecin pour les plantes''. Denise a une plante malade et se rend chez un docteur, accompagnée de Jean-Paul qui ne veut pas manquer cette occasion.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Inv.: Jean-Pierre Ferland. Entouré de douze musiciens et de quatre choristes, il nous interprètera entre autres ''Hommage à Félix Leclerc'' et ''Swignez votre compagnie'', sous la direction musicale de Charles Barbeau. Anim.: Jacques Boulanger. Réal.: Aurèle Lacoste.
19:00 LES BEAUX DIMANCHES
Le Sport professionnel. Le sport est devenu un immense ''business'' administré par et pour des ''businessmen''. Ce dossier démystifie le sport: salaire des sportifs, investissements, revenus, etc. Invités: Ray Kennedy, Sports Illustrated; Howard Cosell, ABC; Yves Létourneau, La Presse; Richard Garneau, Radio-Canada; Philippe Tournon, L'Équipe et Paul Ohl, tous journalistes; Maurice Richard, Guy Lafleur, Gilles Villeneuve et Pete Rose, athlètes; Allan Eagleson, Harold Ballard, Irving Grundman, Charles Bronfman, Peter Bavasi et Philippe Pia, hommes d'affaires et le maire Jean Drapeau. Anim.: Simon Durivage. Rech.: film: Marcel Desforges. Rech.: Pierre Dupont. Réal.: Jean-Paul Plouffe.
20:30 FERMETURE DES JEUX D'HIVER
En direct de Lake Placid, reportage sur la cérémonie de clôture.
21:30 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
Telle est la vie. Film réalisé par Karel Junghans, avec Vera Baranovskajo et Teodor Pistek. Dans la région de Prague, une pauvre blanchisseuse fait vivre toute sa famille de son maigre salaire (Tch. 1929).

LUNDI
25 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Période post-natale''.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
Anim.: Catherine Barrette et Robert Maltais.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''La Famille da Silva, des marginaux heureux''.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Rimouski. ''La Retraite chez les gens de la mer''.
15:30 L'ÎLE AU TRÉSOR
''Aux mains de l'ennemi''.
16:00 BOBINO
16:30 LES TÉRIEURS
Approche pédagogique sur la communication. ''Être soi-même Alain Térieur et Alex Térieur chacun conservant son autonomie''.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR



Pierre D'Auteuil — François Riopel

19:00 L'AIR DU TEMPS
Pleins feux sur le groupe soleil. Pat et Nicole vous invitent au concert donné par ce groupe de 7 musiciens et chanteurs au C.C.F.M. Réalisation: François Savoie.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: filets de doré amandine et le parfait au moka.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
''Le Cobra''.
Film d'horreur américain. Un herpétologue fait partager à son jeune assistant l'admiration qu'il voue aux serpents, en particulier aux cobras. Il s'est mis dans la tête que la forme de vie des reptiles est celle qui sauvera l'homme de la destruction et qu'il faut dès lors créer un homme cobra. Son assistant lui paraît digne d'un tel honneur.
22:30 TÉLÉJOURNAL
23099 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 LÉONARD DE VINCI
Début.
(1re de 5). Les premières années de la vie de Léonard de Vinci. Son origine naturelle le fit toujours passer au dernier rang dans l'affection de son père et de ses belles-mères mais son talent s'impose assez pour le faire admettre dans l'atelier célèbre de Verrochio.
0:20 CARCAJOU ET LE PÉRIL BLANC
''étranger dans son propre pays'' (dern. de 4). Chronique indienne retraçant l'origine de Sept-Iles ainsi que la lente mais évidente dépossession des richesses naturelles des Indiens au profit des grandes multinationales.

MARDI
26 février

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour l'abdomen.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Centour masqué''.
9:30 ANIMAGERIE
''La Tortue'' (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Psychologie'', avec Bertrand Roy, psychologue. Le biofeedback: la définition du biofeedback; les sortes; pourquoi cette technique est utilisée; les résultats obtenus. ''La Femme et ses droits'', avec Me Marielle Baribeau. La communauté de biens; les sortes de biens; les pouvoirs; la classification des biens, l'impossibilité de prouver; la dissolution et le partage.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Au menu: aubergines à la sicilienne, poivrons et aubergines farcies.
11:30 LES ENFANTS DU 47A
''La Cheftaine''.
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Pilon. Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Film-interview sur Esther Lapointe, canadienne française, sculpteur sur marbre. Elle vit durant l'été dans une colonie d'artistes à Pietra Santo près de Carcare en Italie.
14:30 CINÉMA
Le Maître. Drame réalisé par Jerzy Antczak, avec J. Warnecki et I. Gogolewski. Dans un théâtre contemporain, au cours d'une répétition de Macbeth, s'engage une discussion entre le metteur en scène et l'acteur principal. Ce dernier finit par évoquer des souvenirs personnels qui lui inspirent son interprétation de la pièce (Fr. 71).
16:00 BOBINO
16:30 MORDICUS
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Les Retrouvailles'' (dern. de 2).
20:00 RACE DE MONDE
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21:00 TÉLÉMAG
22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
(6e de 13): ''La Route du pétrole''. Des déserts d'Arabie à la pompe à essence de notre station-service, la route du pétrole est longue.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Philippe Airès. Auteur du livre ''L'Homme et la mort''.
0:50 CINÉMA
Page folle. Drame réalisé par Teinosuki Kinugasa, avec Nasao Inoue et Yoshie Nakage. Une femme accusée d'avoir tué son fils est enfermée dans un asile d'aliénés. Son mari, un vieux marin, se fait engager comme concierge de l'asile pour essayer de tirer sa femme de ce milieu (Jap. 26).

MERCREDI
27 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
''Lazare''.
9:30 ANIMAGERIE
''La Tortue'' (3e de 5).
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''À votre santé'', avec Louise Lambert-Lagacé. Une ''salade-repas''. Eléments d'une ''salade-repas''; le côté pratique d'un tel repas; les variantes possibles. Recette du jour: salade de dinde et de fruits. ''Trucs à faire chez soi''.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ERREURS JUDICIAIRES
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Gaston Rochon. Réal.: Michel Gélinas.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
Début.
Dans une ville, située dans un pays non défini, vivent cinq personnages qui ont la réputation de trouver une solution à tous les problèmes imaginables.
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROUTE
Fera étape à North Battleford pour y rencontrer Mme Papen et Mme Baillargeon. Animation: Denis Chagnon. Réalisation: Maurice Arpin.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 QUELLE FAMILLE
20:30 CAROLINE
21:00 BEST-SELLERS
L'Aigle et le vautour. Adaptation française de ''Once an Eagle'' (dernière). Sam a un nouveau chef, le général Massengale, anxieux de faire ses preuves sur le terrain. Massengale monte l'opération Palladium. Sam est atterré par l'incompétence de son chef et par le peu de cas qu'il fait de la vie de ses hommes.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
''La Science et le crime''.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Toronto. Pourquoi certains francophones se sont installés dans la région de Toronto. Comment s'y sont-ils adaptés? Entrevues avec des anciens Torontois francophones, des gens venus d'Europe, des États-Unis, du Québec.
0:20 CINÉMA
Touche pas à mon copain. Étude de moeurs réalisée par Bernard Bouthier, avec Claude Ventura, Christian Cururullo et Jean-Louis Blenet. Après 7 ans d'absence, un homme est de retour dans sa ville natale pour l'enterrement de sa mère. Il retrouve ses copains de jeunesse qui ne semblent n'avoir guère mûri. Par l'intermédiaire d'un de ses amis, il fait la connaissance d'une jeune femme qui s'occupe d'enfants handicapés (Fr. 76).

JEUDI
28 février

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour le troisième âge. La marche: quels sont ses effets bénéfiques?
9:15 LES ORALIENS
''L'Invitation''.
9:30 ANIMAGERIE
''La Tortue'' (4e de 5).
9:45 LES OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Les Cours d'éducation sexuelle'', avec Jocelyne Tremblay, sexologue. Le couple et l'enfant: le désir ou non d'avoir un enfant; le sens de l'enfant et la création d'un nouveau climat; la vie sexuelle du couple quand les enfants sont là; les parents et leur vie sexuelle quand les adolescents sont là; le départ des enfants; le rôle des parents.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MONSIEUR ROSÉE
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Deschêne. Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 CINÉMA
Suivez-moi, jeune homme. Comédie réalisée par Guy Lefranc, avec Dany Robin, Daniel Gélin, Georges Chamarat et Fernand Sardou. Sur les ordres d'un client milliardaire, un détective privé suit une jeune fille, vendeuse dans une bijouterie. Celle-ci, à la suite d'un malentendu, le prend pour un gangster et cherche à l'aider. Pourquoi le riche armateur faisait-il suivre la belle jeune fille? (Fr. 58).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
20:30 LES GRANDS FILMS
''Les Naufragés du 747''. Film d'aventures avec Jack Lemmon, Christopher Lee, James Stewart. Transportant une collection de tableaux, un 747 est détourné par un pirate. Afin d'éviter les radars, le Boeing vole à basse altitude, heurte une plate-forme de forage et déséquilibré, s'enfonce dans la mer. Les passagers vont alors vivre un cauchemar épouvantable. (USA 76).
23:00 TÉLÉJOURNAL
23:30 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORT
23:50 CINÉMA
Angoisses: Témoin malgré lui (I'm the Girl he Wants to Kill). Policier réalisé par Shaund Riardon, avec Robert Lang, Julie Sommers et Tony Selby. Un maniaque s'attaque à de jeunes londoniennes. Un jour, une Américaine l'aperçoit après l'un de ses forfaits. Elle en informe la police (Brit.).

VENDREDI
29 février

9:00 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''. Les menstruations et l'effort physique.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Le Ballon balai''.
9:30 ANIMAGERIE
''La Tortue'' (dern. de 5).
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
''D'autres mondes'' (1re de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Chiropratique''. ''Soins dentaires''.
11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
La série explore à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale. (3e de 13): ''La Louisiane''.
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Marcel Rousseau. Réal.: Lucien Létourneau.
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Images stéréotypées du rôle des sexes et études de la condition féminine''.
14:30 LES ATELIERS
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16:00 BOBINO
16:30 LES HÉRITIERS
''Le Cadeau de Francesco''. Francesco Leminos, âgé de 14 ans, habite une petite île grecque appelée Sifnos. Il vise à devenir un maître potier tout comme son père. Il fabrique une paire de candélabres qu'il donnera par la suite en cadeau à l'église voisine.
17:00 LE COEUR AU VENTRE
(3e de 6): Le père de Catherine et de Philippe arrive à son appartement de Paris envahi par les amis de ses enfants. Le relâchement qu'il y constate le scandalise. L'explication est orageuse.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine animée par Maurice Auger. Réal.: Claude Boux.
19:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire mettant en lice les élèves de Saint-Jean-Baptiste et de Lorette, animée par Pierre d'Auteuil. Réal.: Marie Benoist-Martin.
20:00 FRÉDÉRIC
20:30 HORS SÉRIE
Gaston Phébus (Le Lion des Pyrénées).
21:30 À COMMUNIQUER
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
Cours après moi que je t'attrape. Comédie réalisé par Robert Pouret, avec Annie Girardot, Jean-Pierre Marielle, Geneviève Fontanel et Christine Laurent. Deux quadragénaires font connaissance par l'intermédiaire de petites annonces. Elle travaille dans un salon de soins pour chiens; lui est percepteur d'impôts. Les interventions d'une ancienne maîtresse de Paul risquent de mettre le feu aux poudres et la rupture apparaît inévitable (Fr. 76).
01:00 CINÉ-NUIT
Dali, ou auto-portrait mou de Salvador Dali. Documentaire réalisé par Jean-Christophe Averty, avec Dali, Gala, Donyale Luno, avec la voix de Jean Topart. Salvador Dali, le délirant homme-orchestre en perpétuel ''happening'' (Fr.-all.).

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE XX L'école de campagne

(Suite du numéro 41 du 7 février)

- Dessinez un bonhomme et une maison, dit-elle. Et restez tranquilles.

Quand vint l'heure de la récréation de 10h30, les huit petits avaient couvert le tableau de bonhommes et de maisons, Mouchoume avait mouillé ses culottes et Marie Claire avait vomi son déjeuner.

On joua au baseball et on mobilisa les petits pour chercher la balle quand elle irait trop loin dans l'herbe. C'était loin d'être amusant, et Rose de Lima Bernier ne voulait pas le faire et brailla si fort qu'on lui voyait les trous des dents qu'elle avait perdues. Après ça on la laissa aller au bâton.

Après la récréation, Mamzelle donna une poignée de petits bois colorés aux enfants.

- Vous pouvez faire des bonhommes et des maisons avec, leur dit-elle.

- Elle me fait cailler avec ses affaires-là, pensait Isabelle.

L'heure du midi! On ouvre les chaudières à miel pour déballer les sandwiches enveloppés de papier journal. Isabelle en avait au pâté avec une tomate ronde, et une pomme.

Tout le monde examina le goûter des autres.

- Je te donne mon sandwich au fromage pour le tien au pâté, offrit Jeanne d'Arc. Troqué.

- Je te donne mon biscuit pour ta pomme, dit Rose de Lima. Troqué.

Le fromage était trop sec, le biscuit dur. Il ne lui restait qu'une tomate. Ah, mince!

On s'échina à trouver la maudite balle pour le restant de l'heure du midi.

L'après-midi on reçu un syllabaire. a, e, i, o, u, y, ba, be, bi, bo, bu. Ce n'était pas lire ça! On copia la leçon avec des petits bouts de carton imprimés de lettres. C'était mourant.

Une autre récréation à chasser la balle. Un peu de catéchisme, une autre prière, "God save the King", puis le chemin du retour avec les petites filles.

Marie, Geneviève et Annik, l'attendaient avec une tasse de chocolat et une croûte de pain frais beurrée.

- Alors, tu aimes l'école?

- Phf, oui, mais je ne peux pas retourner demain.

- Et pourquoi, donc?

- Parce que les filles portent tous des tabliers, et moi j'en ai pas.

Les femmes se regardèrent, un peu déconcertées, un peu amusées.

- Mais son pauvre chou, je vais t'en faire un tablier, et même deux ou trois. Annik avait bon coeur.

Avant la fin de la semaine, Isabelle se rendit compte que sa première impression de l'école avait été complètement fausse. Loin d'être méchante, Mamzelle se montrait de plus en plus gentille et compétente. Elle distribuait les morceaux de son orange aux petits qui semblaient en avoir envie. Elle apprivoisa Poupoune Monseigneur avec un bonbon. En effet, Mamzelle s'occupait de tout le monde, et si elle exigeait le silence en classe, c'était pour que chacun ait la chance de travailler en paix.

Quoi que disent les pédagogues, nos écoles de campagne n'étaient pas des institutions inférieures aux écoles des villes. Au contraire, elles offraient des avantages indiscutables.

Par exemple, l'enfant apprenait tôt que la discipline volontaire était une chose nécessaire pour le bien-être de la classe et de lui-même. Il dérangeait le moins possible, obtenant ainsi une ambiance propre à l'étude et à la concentration.

Quand l'institutrice enseignait aux grands, les petits, sans s'en apercevoir, absorbaient des connaissances utiles pour l'avenir; quand elle enseignait aux petits, les grands faisaient une petite revue de ce qu'ils avaient peut-être oublier.

Comme dans une grande famille, on apprenait à être tolérant, et comme tout le monde était sur le même niveau économique, le snobisme n'était pas connu.

L'institutrice, généralement, restait plusieurs années dans une même école. Ceci lui permettait de connaître l'enfant, sa famille et son environnement. Munie de ces connaissances, elle pouvait juger quelle ligne de conduite serait la plus profitable pour l'élève.

Les lacunes dans ce système d'éducation, venaient directement du ministère de l'éducation. Le programme d'étude n'était pas dressé selon les besoins de l'élève mais selon la culture de quelques vieux croulants de l'ère Victorienne.

Au grade cinq, on apprenait les noms de tous les régents d'Angleterre à partir de la reine Boadicia. Sans aucun doute, on sacrifiait l'histoire de son propre pays pour se lancer dans l'engouement Anglo-Saxon qui prévalait au niveau éducationnel de ce temps-là.

Les parents avaient quand même obtenu que la religion de la majorité soit enseignée dans les écoles. Cela n'empêchait pas certains inspecteurs d'arracher les crucifix des murs de nos écoles. Hé oui, il était aussi défendu d'enseigner le français. Sous peine de perdre leurs certificats d'enseignement, les institutrices le faisaient quand même, sacrifiant ainsi une autre heure de leur temps, se créant aussi un surplus de travail. Cependant, elles demandaient la coopération des élèves. Lorsqu'on entendait frapper à la porte, comme un seul homme, les enfants faisaient disparaître cahier et livres français, et restaient pâles et tremblants pour le restant de la journée.

Avant son départ, l'inspecteur disait vouloir entendre chanter la classe. On chantait 'O Canada' avec fierté, 'God save the King' avec détachement et la favorite de ce monsieur, avec des sentiments de traîtrise et de lâcheté.

"In days of yore, from Britain's shore
Wolfe the dauntless hero came
And planted firm, Britannia's flag
On Canada's fair domain".

Les petits Canadiens français catholiques, chantaient l'hymne des Orangistes!

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, LILIANE BLAIS, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignées 201 - 185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 mars, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour du mois de février, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.



l'assurance-vie desjardins

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SPÉCIALE

AVIS est par la présente donné que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SPÉCIALE des membres de L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue le mercredi 19 mars 1980, à 14 h, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, à Montréal, pour recevoir et considérer le rapport annuel de la compagnie et le rapport des vérificateurs, pour procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs; pour ratifier le règlement n 1-B qui modifie l'article 3 du règlement 1-A, lequel établit le nombre des administrateurs de la compagnie; pour ratifier les décisions prises et les actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle spéciale; pour discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Lévis,
le 8 février 1980

Le secrétaire de la compagnie
Michel St-Cyr

La Page de Bicolo ...



Voici à quoi ton paysage ressemblera.

LES ESQUIMAUX

Tu connais bien les Esquimaux? Ces gens qui vivent aux extrémités de la terre, au pôle nord? Ils portent des vêtements en fourrure, habitent des maisons de glace qu'on appelle des igloos et se déplacent en traîneaux.

Aimerais-tu construire et monter un paysage qui te rappelle la vie des Esquimaux?

Lis attentivement comment fabriquer l'igloo, en papier mâché. Pendant que ton igloo sèche, prépare les personnages. Colle-les sur du papier construction. Découpe-les et colorie chacun à ton goût.

Plie sur les pointillés. Sur un carton solide d'environ 15 pouces par 20 pouces, colle de la ouage ou du coton blanc (pour la neige). Place ton igloo et tes personnages. Tu auras une belle scène du grand Nord.

Pour l'igloo, tu peux le construire en papier mâché ou simplement découper celui-ci.

Pour faire l'igloo... (papier mâché)

Tu as besoin:

- du papier-journal
- un petit bol de la forme d'un igloo (ex.: bol à céréales)
- de la colle (que tu fais toi-même)

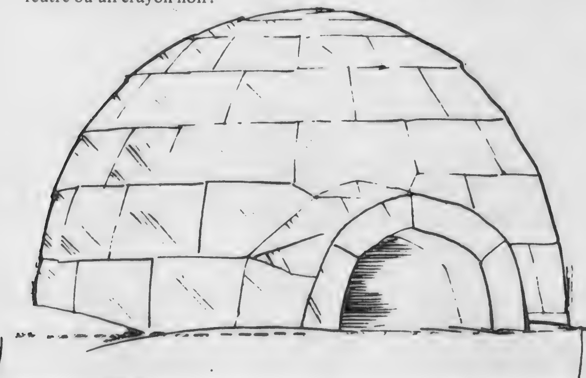
Ce que tu dois faire:

Comme c'est un travail salissant, recouvre la table de papier-journal.

- Prépare la colle: 1 tasse d'eau et 1 tasse de farine, mélange bien.
- Découpe du papier-journal en bandes d'environ 1" x 6".
- Trempe les bandes une à une dans la colle et étend-les sur le bol.

Tu en mets partout pour bien recouvrir ton bol. Laisse-le sècher plusieurs heures ou toute une nuit. Quand ton igloo est bien sec, découpe une petite porte comme sur le dessin.

Peinture ton igloo blanc et dessine des carreaux avec ton stylo-feutre ou un crayon noir.



CONCOURS DU VOYAGEUR



Grands: **11 ans et plus**

Premier prix: une paire de **RAQUETTES**
Daniel Roy 11 ans Saint-Pierre-Jolys, (choisi pour son dessin et sa description du Voyageur)
Ceinture Flêchée
Gilles Poiron 11 ans 153 rue Dumoulin, Saint-Boniface
Roger Bouchard 13 ans Saint-Pierre-Jolys
T-shirt
Anne-Marie Letain 12 ans Laurier
Norbert Collet 13 ans Saint-Claude
Paulette St. Hilaire 11 ans Otterburne

Gagnants: **8 à 10 ans**

***Prix:** Tuque du Voyageur; livre ou T-shirt*
Giselle Choquette, 10 ans, 6 chemin Jogues, Saint-Boniface (un Voyageur fabriqué)
Chantal Boulet, 8 ans, École Taché, Saint-Boniface
Louise Gauthier, 10 ans, Richer, Manitoba
Marc Delanoy, 9 ans, École Taché
Guy Gauthier, 9 ans, Sainte-Anne, Manitoba
Candace Dubé, Powerview, Manitoba
Ghislaine Brewer, 420 Notre Dame, Saint-Boniface
Lise Proteau, La Broquerie, Manitoba
Robert Nault, 99 Hillcrest, Précieux-Sant

Gagnants: **7 ans et moins**

***Prix:** T-shirt; livres*
Alain Wang, École Taché, 7 ans
Daniel Deschambault, Saint-Lazare, Manitoba
David Choquette, 6 ans, Saint-Boniface
Rosanne Legal, Sainte-Anne, Manitoba
Brigitte Fournier, 5 ans, Saint-Norbert, Manitoba
Carmen Tremblay, Saint-Lazare
Kenneth Loeppky, Saint-Norbert
Ginette Comeau, Saint-Pierre-Jolys

***Prix-boni** (Calendrier et stylo) - choisis au hasard*

Ronald Thériault, Saint-Boniface
Edith Nayet, Saint-Pierre
Lucy Rourke, Winnipeg
Geneviève Larivière, Saint-Boniface
Stéphane Lesage, École Taché, Saint-Boniface
Michelle Ruest, Saint-Pierre
Kim Boucher, Saint-Boniface
Jacqueline Shewchuk, Saint-Pierre
Karen Hayden, Saint-Lazare, Manitoba
Gilles Roy, Saint-Boniface
Mireille Collet, Saint-Claude
Scott Chartier, Saint-Lazare
Luc Dornez, Sainte-Geneviève, Manitoba
Sonia Lambert, Sainte-Anne
Guy Bédard, Saint-Boniface
Pierre Delionet, Saint-Boniface
Jérome Labossière, Saint-Léon
Dennis Mulholland, Wabowden. Manitoba
Donald Legal, Sainte-Anne
Julie Blondeau, Saint-Boniface
Karim Soliman, Saint-Boniface
Michel Bissonnette, La Broquerie
Joël Girouard, Sainte-Agathe
Mireille Fouillard, Saint-Lazare
Varenna Muller-Will, Saint-Lambert, P.Q.

Bravo à tous les participants!

Un "**BRAVO**" bien spécial pour les nombreux et beaux dessins venant des écoles de **Saint-Lazare, Taché, Saint-Pierre, Précieux-Sang**!
Plusieurs participations seront exposées au Centre culturel franco-manitobain.



Trouve le mot mystère de **huit lettres** sur

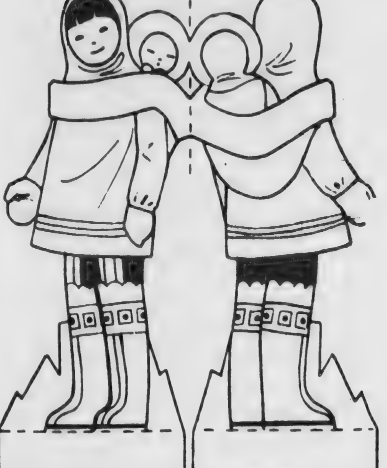
la vie des esquimaux.

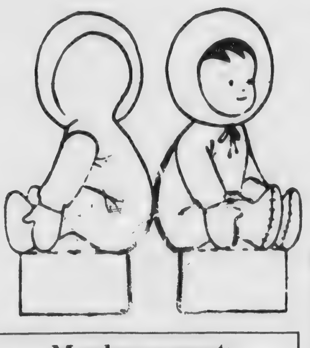
Les mots sont placés dans tous les sens.

Scie	Clair	Os
Chiens	Haches	Glace
Traîneaux	Neige	Poisson
Fourrure	Esquimaux	Eau
Caribous		Nord
Rennes	Igloo	Ciel
Ours	Baleines	Chasse
Pêche	Morses	Hiver

N	R	E	C	A	L	G	B	S	P
O	E	S	Q	U	I	M	A	U	X
S	N	I	D	R	O	N	L	O	U
S	N	O	G	R	S	S	E	B	A
I	E	L	S	E	O	E	I	I	E
O	S	E	H	C	E	P	N	R	N
P	S	C	I	E	A	I	E	A	I
N	A	O	V	H	U	G	S	C	A
H	R	L	E	I	C	L	A	I	R
E	A	U	R	R	U	O	F	D	T
E	S	S	A	H	C	O	U	R	S

PLIER À L'EXTÉRIEUR





Nouveaux membres

5464 **Lynne Durreault**, Fannystelle
5465 **Nathalie Forrés**, Saint-Vital
5466 **Ryan Gaudet**, Saint-Boniface
5467 **Murielle Gauthier**, Sainte-Anne
5468 **Gabriel Gosselin**, Saint-Malo
5469 **Jean Guy Gosselin**, Saint-Malo
5470 **Russel Gosselin**, Saint-Malo
5471 **Marie-Josée Hupé**, Sainte-Anne
5472 **Darcy Joyal**, Saint-Boniface
5473 **Debbie-Lynne Kemball**, Saint-George
5474 **André Laberge**, Saint-Boniface
5475 **Lise Laberge**, Saint-Boniface

Nouveaux membres

Membre gagnant:

No 1865

Paul Gélineau 12 ans

1037 rue Fréderick Brandon, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Âge: .... Année: ....

ATTENTION

Sylvain Lamoureux:
(Thompson)

Voudrais-tu m'envoyer ta nouvelle adresse? J'ai un prix pour toi.

À TOUS CEUX QUI ONT CHANGÉ D'ADRESSE... S.V.P. M'EN AVERTIR!
Merci!

Bicolo



D'après toi, que dit le chef esquimau en arrivant chez lui?

Les petites annonces

À LOUER - suite de trois pièces de préférence deux jeunes hommes, libre le 1er mars, téléphoner 237-6413.
- 225 -

CHAMBRE ET PENSION - pour dame âgée dans foyer privé au Parc Windsor - repas servis à la chambre - soins personnels - blanchit. Pour plus de renseignement, téléphoner: 253-9142.
- 189 -

À LOUER - bungalow de deux chambres à coucher situé près de l'hôtel Saint-Vital. En bon état - bon sous-sol - salle de bains moderne, véranda. Libre le 1er mars. Loyer $250/mois. Tél.: 253-4175, le matin préférablement.
- 206 -

ON DÉSIRE - acheter un ensemble d'outils "Snap-On", une boîte d'outils "Snap-On" avec ou sans outils; un "Work-Mate-Bench" de marque "Black and Decker" usagés, mais en bon état. Tél.: 256-7722.
- 207 -

VENTE DE SOUS-SOL - des milliers d'articles - samedi 23 février de 9h à 17h - 107 Crofton - Saint-Vital.
- 221 -

GARDIENNE DEMANDÉE - pour garder à temps plein - 2 enfants (4 ans et 7 mois) à leur domicile. (Région Saint-Vital - Lennox) - début d'emploi: le 2 septembre 1980 - demandez Suzanne au 257-5850.
- 217 -

VENTE PRIVÉE - grand lot boisé - 120' x 150', entrée en béton - grand garage double - maison de 1160 pieds carrés - 3 chambres à coucher avec tapis ainsi que dans salon - 2 salles de bains - grande cuisine avec beaucoup d'armoires - sous-sol à la grandeur - chauffage à l'électricité - eau et égoûts. Téléphonez (1) 882-2342.
- 219 -

À VENDRE - à Saint-Vital (4 ans) - maison de 4 chambres à coucher - 2 salles de bains - grande cuisine - tapis mur à mur - air climatisé - près de toutes commodités - on demande $50,000 - appeler après 18h au 257-1872.
- 207 -

IMPÔTS - préparations de déclarations d'impôts chez vous ou chez moi - taux raisonnable. Téléphoner: 253-2464.
- 215 -

À VENDRE - manteau de rat musqué ainsi que vêtements pour dame, taille 12. Téléphonez 233-9358 après 17h.
- 223 -

À VENDRE - District de Saint-Lazare - 314 acres - 290 cultivés, près du village, bonnes batisses, grand chemin ouvert à l'année longue, autobus scolaire à la porte, eau en abondance, machines agricoles (optionnel) $325/acre. Composez - 237-5755.
- 212 -

À LOUER - appartement simple dans Villa des Chênes - appelez 1-878-3295 ou écrivez C.P. 518, Ile-des-Chênes, Man.
- 214 -

ÉCRIVAIN-PHOTOGRAPHE franco-manitobain se consacrant actuellement à la préparation d'un livre photographique sur le Manitoba français aimerait passer une journée sur une ferme familiale où l'on y élève des animaux. Date: entre le 24 février et le 11 mars 1980. Les personnes intéressées à accueillir celui-ci recevront gratuitement un jeu des photos prises. Prière écrire à Roger Turenne, 595 rue Deniset, Saint-Boniface, R2J 0P2 ou téléphonez lui au 233-3809 après le 20 février.
- 210 -

VENTE PRIVÉE - lot numéro 442 - 80' x 150' - avec le système d'égout et d'eau déjà relié avec la pipe centrale de la municipalité. Situé sur la rue Lemoine à Sainte-Agathe, Man. Téléphoner après 18h - 233-5599.
- 201 -

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher au 2e étage. Poêle et réfrigérateur compris. Libre le 1er mars. Téléphone: 256-4504.
- 220 -

À VENDRE - chalet bien isolé - rivière aux oiseaux - 3 chambres à coucher - tout le contenu inclus. Garage avec bateaux et moteur et bien d'autres extra. Téléphoner 233-0864.
- 216 -

À LOUER - Saint-Vital - joli bungalow propre de 2 chambres à coucher. Libre le 1er mars. Bon sous-sol - tapis - clôture - cuisine et salle de bains rénovées. Poêle et réfrigérateur compris. Près de l'hôtel Saint-Vital. Option pour acheter - $250.00 par mois. Tél.: 253-4175.
- 222 -

À LOUER - à Saint-Boniface - chambre meublée. Libre dès maintenant. Téléphoner 233-2226.
- 224 -

À VENDRE - photo-copieur Contour - sharp flax no 726 avec un stand. Une souffleuse à neige "Sunbeam" - $100 - tél.: 257-7534.
- 208 -

JEUNE FILLE - 19 ans - qui travaille désire chambre et pension, à Saint-Boniface, dans bonne famille (française ou anglaise) pour le 1er mars 1980. S.V.P. téléphoner après 18h à: 233-7906.
- 218 -

GARDIENNE DEMANDÉE - pour garder à temps plein - 2 enfants (4 ans et 3 mois) à leur domicile. (Région Saint-Vital - Lennox) - début d'emploi: le 5 mai 1980 - demandez Suzanne au 257-5850.
- 217 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur et place de stationnement. Libre le 1er de mars - Tél.: 237-1625.
- 213 -

N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

Nécrologie

JEAN-PAUL LABERGE

Le 3 février 1980, à l'hôpital général de Saint-Boniface est décédé M. Jean-Paul Laberge, âgé de 69 ans, époux bien-aimé de Mme Geneviève Laberge, demeurant 1006, rue Dugas à Saint-Boniface.

Les prières et la messe de funérailles ont eu lieu le mercredi 6 février à 14h à l'église romaine catholique des Saints-Martyrs canadiens, 289, rue Dussault à Saint-Boniface, célébrée par le Révérend père R. Campeau; l'enterrement suivit au cimetière de Saint-Boniface.

En plus de sa femme, M. Laberge laisse dans le deuil quatre fils: Bertrand de Lorette, Roger, Claude et Laurent tous de Saint-Boniface; quatre filles: Thérèse d'Aylmer, P.Q., Lucille et Diane de Saint-Boniface ainsi que Jeanine d'Edmonton; huit petits-enfants; deux frères: Henri et Maurice tous deux de Saint-Boniface et une soeur: Edwidge Hébert de Québec.

La Chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion à Saint-Boniface était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille remercie sincèrement l'abbé Robert Campeau et M.Roland Lavoie, de la paroisse des Saints Martyrs Canadiens, tous les amis et parents qui sont venus exprimer leur sympathie, les offrandes de messe et les fleurs; aussi ceux qui ont aidé à servir le goûter.

MARIE ROUSSEAU
(née Laforme)

Paisiblement, après une brève maladie, est décédée le 6 février 1980 à l'hôpital Saint-Boniface Mme Marie Malvina Rousseau (née Laforme), âgée de 69 ans, 8 mois.

Marie laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Hélène Monnier de Saint-Boniface, Mme Marie-Louise Boittiaux de Winnipeg, un frère, Timothé Laforme et son épouse Louise d'Inwood, Manitoba, quatre belles soeurs Mme Marie-Anne Rousseau, Mme Flore Lécuyer, Mme Lily Solignat et Mme Jeanne Laforme, toutes de Saint-Boniface, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines et de nombreux amis.

Marie fut précédée par son époux, Noël Rousseau en 1964, deux soeurs, Mme Marguerite Marion et Mlle Aurise Laforme et trois frères, Alexandre, Louis et Arthur.

Avant de prendre sa retraite en 1975, Marie avait travaillé pour le gouvernement provincial comme employée aux écritures. Elle était paroissienne de la Cathédrale et membre des sections de l'âge d'or du Club LaVérendrye et du Club Belge.

Les prières furent récitées le jeudi 7 février à 20h en la chapelle funéraire P. Coutu, présidées par Sr Cécile Granger et la messe des funérailles fut célébrée le vendredi 8 février à 13h30 par M. l'abbé Léo Couture, assisté du père C. Purcell, avec inhumation au cimetière Saint-Boniface, rue Archibald.

REMERCIEMENTS

Les familles Rousseau et Laforme désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs, assistance aux funérailles et autres.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE MALVINA ROUSSEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 17e jour de mars, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de février, A.D. 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

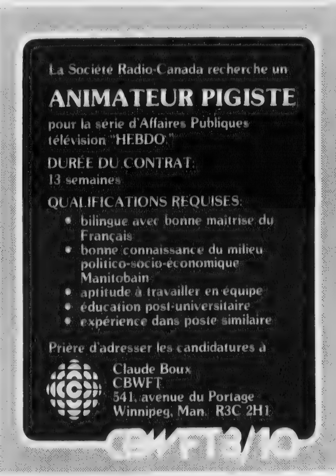
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HERMINE DUBUC, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, ménagère retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 28 mars 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour du février, A.D. 1980.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la Succession.



Représentant des ventes

Le **"Freshwater Fish Marketing Corporation"** recherche une personne avec connaissance dans les ventes directes ou au détail pour représentation dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan.

De préférence, le candidat devra avoir un diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience dans la vente des produits de consommation ou dans un domaine similaire.

Les avantages sont intéressants et le salaire sera proportionné à l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, strictement confidentiel, à:

M. J.A. MacKenzie
Vice-President Marketing
Freshwater Fish Marketing Corporation
1199 Plessis Road
Winnipeg, Manitoba, R2C 3L4

LA LIBERTÉ

offre un poste à plein temps d'

Opérateur(trice)

à la composition des textes.

Ce travail exige une excellente maîtrise de la dactylographie, une capacité de travailler sous la pression des heures de tombée du journal, de même qu'une bonne connaissance de la langue française.

Le journal fournira l'entraînement nécessaire pour opérer les claviers de la composeuse-titreuse "Compuwriter".

Salaire à négocier, selon l'expérience et la formation.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

VENDEUR(SE) DE PÉTROLE POUR LA FERME

Le Centre Gulf de Steinbach est à la recherche d'un(e) **vendeur(se) de pétrole pour la ferme.** Cette personne devra solliciter de nouveaux contrats de vente de pétrole en gros.

Les candidats devront avoir de l'expérience dans la vente ainsi que la capacité de s'exprimer couramment en français et en anglais. De l'expérience dans le domaine des affaires agricoles serait un avantage certain.

Une formation professionnelle vous sera offerte ainsi que tous les avantages sociaux de la compagnie. De plus ce poste offre un excellent salaire pour débuter et de bonnes possibilités d'avancement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé à l'adresse qui suit:

SERVICO LIMITED
C.P. 945
Winnipeg, Manitoba
R3C 2T3
Attention: W.N. Smith

INFIRMIER
DEMANDÉ

Les Pères Oblats sont à la recherche d'un **infirmier** pour les soins de leurs aînés,malades.

Cet infirmier doit être:

- catholique pratiquant
- francophone
- qualifié ou avec équivalence

Le candidat doit avoir respect et estime pour tous nos aînés.

Avec votre curriculum vitae, entrez en contact avec:

Le Directeur,
LES PÈRES OBLATS-CASA BONITA
503 - 480, rue Aulneau
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2V2
Téléphone: **233-3909**



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"

Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"

Portion de la moitié O. de la section 3, sections 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O. de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"

Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, sections 19, 30, 31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"

Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"

Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"

Portions des sections 4 à 6

"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"

Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S.-O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"

Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"

Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

CAISSIER ou CAISSIÈRE bilingue

DEMANDÉ

par HERITAGE CREDIT UNION

Les candidats, ou candidates, doivent avoir une personnalité agréable et aimer s'entretenir avec le public. Expérience préférée.

Envoyez votre candidature, par écrit à:

Heritage Credit Union
Box 95, Norwood Grove Post Office
Winnipeg, Manitoba



Infirmière de la Santé Publique

Le **DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE CORRECTIONS**, services sociaux de la communauté, Winnipeg, recherche une personne pour faire partie d'une équipe de multi-disciplines, pour prendre des dispositions pour un programme complet de soins à domicile ou de soins personnels pour des personnes âgées ou handicapées en fonction de l'établissement ou du ré-établissement des individus dans la communauté.

Qualifications:

B.N. avec M.A.R.N. valable, en plus de 2 ans d'expérience dans le même travail; d'autres qualifications pourront être prises en considération. Capacité de parler français un atout. Nécessite l'usage d'une automobile.

Salaire: entre **$17,094** et **$24,396** par an.

CET EMPLOI EST OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES. ENVOYER VOTRE CANDIDATURE - RÉFÉRENCE LL 110 - AVANT OU POUR LE 3 MARS 1980.

à Civil Service Commission
904 - 155 rue Carlton
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8



ANALYSTE PRINCIPAL
(330-025-017)

Traitement: $28 227 à $31 514
No de référence: 80-SM-OC-COL-CR-927
Commissaire aux Langues Officielles
Direction des études spéciales
Ottawa (Ontario)

Fonctions

Evaluer l'efficience et l'efficacité des programmes des langues officielles des divers ministères, agences et sociétés de la couronne et agir à titre d'expert-conseil en matière de vérification linguistique; assurer la liaison auprès d'un groupe d'organismes fédéraux.

Conditions de candidature

Diplôme universitaire avec spécialisation en administration, commerce, économie ou dans un autre domaine lié aux fonctions du poste. Vaste expérience dans la conduite d'analyses et d'évaluations d'organismes à caractère complexe, dans la vérification de la gestion, la rédaction de rapports et dans la gestion des ressources.

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Suzanne Mahoney, Agent de dotation
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, Pièce 1768
Ottawa (Ontario)
K1A OM7
Tél.: (613) 995-6454
Date limite: le 13 mars 1980

Priere de toujours rappeler le numero de référence approprie

Commis - dactylo - réceptionniste

La tâche consiste à dactylographier les manuscrits en français et en anglais, à classifier les dossiers et à faire la comptabilité.

Salaire: $830.00 par mois

Adresser votre demande avant le **28 février** à:

Pemmican Publications
300 - 275 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba, R3B 2B3

La Société Radio-Canada

recherche un(e)

SECRÉTAIRE DE CONFIANCE pour CKSB

FONCTIONS: Chargé(e) d'effectuer du travail de secrétaire/sténographe et d'employé(e) de bureau.

QUALIFICATIONS: Doit être bilingue (français et anglais) avec une très bonne connaissance du français écrit et parlé.

SALAIRE: $11,242 - $14,448.

ENTRÉE EN FONCTION: Début mars.

Prière d'adresser sa demande avant le 28 février 1980 à:



M. Étienne Bohémier
CKSB Radio-Canada
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

LE CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANÇAISES DU MANITOBA



est à la recherche

d'un **COORDONNATEUR**

responsable du

DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur du Centre, assure le développement, la production, la diffusion et la promotion de matériels d'enseignement audio-visuels auprès des éducateurs franco-manitobains.

TÂCHES:

Conseille les usagers du Centre dans le choix, l'évaluation et l'utilisation de matériels d'enseignement audio-visuels.

Voit à l'inventaire et à la récupération de matériels d'enseignement produits au Manitoba.

Planifie, organise et réalise la production de matériels d'enseignement en fonction des besoins des éducateurs franco-manitobains.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Bonne connaissance du maniement des appareils audio-visuels: vidéo, projecteurs, etc...

Bonne connaissance des méthodes de production audio-visuelles.

Diplôme en technologie éducationnelle ou en éducation.

TRAITEMENT: Selon scolarité et expérience.

DÉBUT D'EMPLOI: Après Pâques, ou selon les possibilités...

Pour toute demande d'information ou pour présenter votre candidature, veuillez vous adresser avant le 3 mars, à:

Jeannette Bourgoin
Centre de ressources éducatives
françaises du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Appartement à louer
à Ile-des-Chênes

Toutes les utilités payées par le propriétaire - grande place de stationnement. Téléphoner à Gerry au **257-1182** ou Peter au **256-9083**.

Gérant d'affaires

On demande un gérant d'affaires pour la direction et les finances d'une maison d'édition.

La personne devrait pouvoir effectuer un sondage avant l'établissement de la maison.

Une expérience dans l'édition et une compréhension de la culture des autochtones seraient appréciées.

Salaire négociable.

Adresser votre demande avant le **28 février** à:

Pemmican Publications
300 - 275 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba, R3B 2B3



LA CAISSE POPULAIRE DE LA SALLE

est à la recherche d'un(e)

GÉRANT(E)

- **responsable du développement, de l'administration et du contrôle de La Caisse dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.**

Qualifications

- expérience dans l'administration d'une institution financière (tel que Caisse Populaire, banque, etc...)
- personne avenante et dynamique
- qualité de leadership
- connaissance en agriculture un atout
- bilingue

La Caisse

Actif - 2.0 million
Nombre de membres - 538

Échelle de salaire: $16,212 à $20,268 par année

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le **29 février 1980** à:

M. Roland Lavallée, président
La Caisse Populaire de La Salle
C.P. 66
La Salle (Manitoba)
R0G 1B0

Mélo-Mani Inc.

(Alliance Chorale Manitoba)

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

FONCTIONS:

- coordonner les multiples activités de Mélo-Mani et promouvoir la participation des Chorales;
- coordonner les Choralies '82 (1000 choristes ou plus) et assurer une bonne représentation à Vaison-la-Romaine pour les Choralies '80;
- assurer la gérance efficace du bureau.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- bilingue (bonne maîtrise du français parlé et écrit);
- capacité et expérience d'organisation de **grands projets** - talent inné d'organisation -;
- connaissance du milieu socio-culturel franco-manitobain ;
- capacité de communication avec les divers paliers gouvernementaux;
- l'usage d'une voiture afin de se déplacer selon le besoin.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES:

- dactylographie
- connaissance de la musique

SALAIRE: à négocier

Envoyez votre demande, avec curriculum vitae, à **Mélo-Mani Inc.** (Alliance Chorale Manitoba), 340 boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 0G7, avant le **7 mars 1980**.

Vendeurs de pesticide et cours d'application

MARDI, 4 mars 1980 - de 8h30 à 16h30

Services agricoles
Bâtiments de l'Université du Manitoba

Tous les applicants de pesticide doivent suivre des cours pour obtenir une licence suivant la loi concernant l'application des pesticides et des engrais.

Pour plus d'informations, téléphoner au Département de l'agriculture: **269-1220, extension 225.**



Saint-Boniface Centre

263, rue Hamel



OUVERT AU PUBLIC

dimanche le 24 février

de 13h à 16h

Votre hôte: **JOE CAMPEAU**

Pour plus d'informations s.v.p. appeler: **Joe Campeau ALEXANDER AGENCIES LTD** - Joe Campeau: **269-3303** - ALEXANDER AGENCIES LTD: **261-7170.**

BESOIN D'UNE SOLUTION À VOS PROBLÈMES COMMERCIAUX?

Le centre d'information du Gouvernement du Canada. Département de l'industrie, du commerce et des approvisionnements.
Téléphone: Zénith 0-3200 (sans frais)
Winnipeg 949-6163

Le centre répondra à toutes vos questions concernant les services du gouvernement, programmes, opportunités, règles et politiques affectant les commerçants canadiens.

COMMIS-DACTYLO 3

pour

Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine
Service de Traduction
(3 postes)

Traitement annuel: $10,656 - $12,739 par an

Fonctions: Tape des traductions, en français et en anglais, de textes portant sur une très grande variété de sujets et sous des formes diverses; tape de la correspondance, des rapports, des tableaux; classe des lexiques, des ouvrages de référence et des fiches terminologiques du Service de Traduction; exécute d'autres travaux.

Qualités requises: Études secondaires, une bonne expérience de travail de bureau, une bonne connaissance de l'anglais et du français et être capable de bien taper à la machine des textes écrits ou dictés dans les deux langues.

Envoyez votre demande par écrit au plus tard le 25 février en mentionnant le numéro 98.

Civil Service Commission
935 - 155 rue Carlton
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Century 21
Goldeye Realty



Mme A. (Al) Forest
est présentement associée avec **Century 21 Goldeye Realty**, au numéro de téléphone **237-0227** ou **284-6458**.

Century 21

DANIS REALTY LTD.

125 St. Annes Road
257-2570

FAITES-MOI UNE OFFRE!
SAINT-NORBERT - maison semi-détachée de deux étages - trois chambres à coucher, hypothèque de 10-1/4%. Possession immédiate.

SAINT-ADOLPHE
Maison très moderne et des plus jolies. Trois grandes chambres à coucher, une salle à manger donnant sur le patio. Garage attenant. $53,900.

SAINT-BONIFACE
Maison de trois appartements. 2 chambres à coucher et foyer au rez-de-chaussée (pour propriétaires). Excellent revenu.

SAINT-VITAL
Beau grand lot dans un bon district.

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ
Bungalow très chic de 3 chambres à coucher - tapis mur à mur. Spacieux et impeccable. Prix - $31,900.

SAINT-VITAL
Bungalow de 2 chambres à coucher, garage. $31,500.

NORWOOD
2 étages - 4 chambres à coucher, salle de récréation, $39,900.

RUE GOSFORD
Un très très joli bungalow à Saint-Vital. Deux chambres à coucher au premier étage et deux autres au sous-sol. Hypothèque à 10-1/2% avec un bon dépôt.

Claude Fréchette - **257-3962**
Beth Shirley - **256-3968**
Louise Fillion - **942-2491 - Code 4457**
Gérald Tétreault - **256-5157**
Aimé Fillion - **233-0387**
Aline Danis - **253-2102**

257-2570

À SAINT-BONIFACE

À VENDRE - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663.**

SAINT-BONIFACE
NOUVEAUX APPARTEMENTS

505, angle des rues Ritchot et Hamel

- 1 chambres à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**

SAINT-VITAL

41 Barrington - Nouveau
Bungalow de 3 chambres à coucher, 1088 pieds carrés, grande cuisine, tapis mur à mur, lot de 50' x 100', paysagé. $52,900.00.

Lots:

***116 Humbolt** - 50' x 100'*	*$21,900.00*
***174 Imperial** - 40' x 100'*	*$17,900.00*
***186 Hindley** - 33' x 100'*	*$15,900.00*
***Ile-des-Chênes** - 10 acres*	*$15,000.00*

Appelez: **257-7808** ou **247-6771**

B.Y.M. Enterprises Ltd.

C.P. 9
Saint-Germain, Manitoba
R0G 2A0

BOUCHARD REALTY

Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.

SAINT-PIERRE
Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...

SAINT-PIERRE
Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINTE-ANNE
"Hobby Farm" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher - étable avec "Barn Cleaner" - 2 graineries en métal, et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

ILE-DES-CHÊNES $53,000
Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

JOYEUX FESTIVAL



RUE NOTRE-DAME $48,700
Bungalow de 2 chambres à coucher, immaculé, bâti sur commande par l'actuel propriétaire avec beaucoup de goût. Location plaisante, sur beau lot avec très grand garage. Satisfaction garantie.



NORWOOD $46,900
Trop à l'étroit! Détendez-vous dans ce logement spacieux de 1 étage 1/2. Comprend 3 chambres à coucher avec une chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation dans le sous-sol, garage; grand lot. Qualité solide et confort pour le prix demandé.

Agence canadienne de développement international — **Canadian International Development Agency**

Ingénieur - technologie rurale
Ingénieur de projet

THABA TSEKA, LESOTHO

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournit depuis plusieurs années une assistance au gouvernement du Lesotho pour l'établissement d'un programme de développement rural intégré dans la région montagneuse de ce pays. L'**ACDI** souhaite maintenant ajouter deux membres à l'équipe de professionnels canadiens déjà en poste à Thaba Tseka: un ingénieur en technologie rurale et un ingénieur de projet. Le travail du premier consistera surtout à mettre au point des solutions technologiques aux problèmes ruraux, tandis que le second aura la responsabilité globale de la technologie rurale et des activités liées à l'infrastructure à l'emplacement du projet.

Ingénieur technologie rurale
DHR9090

Titres et compétences
- diplôme d'ingénieur
- spécialisation et expérience dans les techniques "appropriées" et "intermédiaires" dans un contexte rural,
- connaissance des techniques de construction et des besoins sur le plan du transport dans les villages ou les zones rurales,
- aptitude confirmée à concevoir et à mettre au point des prototypes et des techniques adaptés à un milieu particulier en tirant parti le plus possible des ressources locales,
- aptitude confirmée à transmettre des connaissances (et intérêt pour cet aspect du travail).

Ingénieur de projet
DHR0013

Titres et compétences
- diplôme d'ingénieur civil
- expérience de la supervision de projets de construction de routes et de logements (projets à petite échelle et à forte proportion de main-d'oeuvre, de préférence),
- aptitude confirmée à former du personnel au travail d'exploitation et d'entretien d'un lotissement urbain et de son infrastructure (et intérêt pour cet aspect du travail),
- aptitude confirmée à innover et à résoudre des problèmes techniques avec des ressources minimales.

Candidatures:

Les deux postes exigent la connaissance de l'anglais; par conséquent, aucune formation linguistique dans cette langue ne sera offerte. Les candidats doivent être citoyens canadiens et avoir une bonne santé. Les affectations, d'une durée de deux ans, doivent commencer en mai 1980. Le projet se déroule à Thaba Tseka, à une altitude d'environ 2100 mètres.

Les personnes intéressées et qualifiées sont priées de faire parvenir un exposé succinct et complet de leur expérience et de leurs compétences à l'adresse ci-dessous, avant le 10 mars 1980, en mentionnant le titre et le numéro du poste qui les intéresse.

Direction des ressources humaines "LL"
Agence canadienne de développement international
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4

James-Émile Prendergast (I)

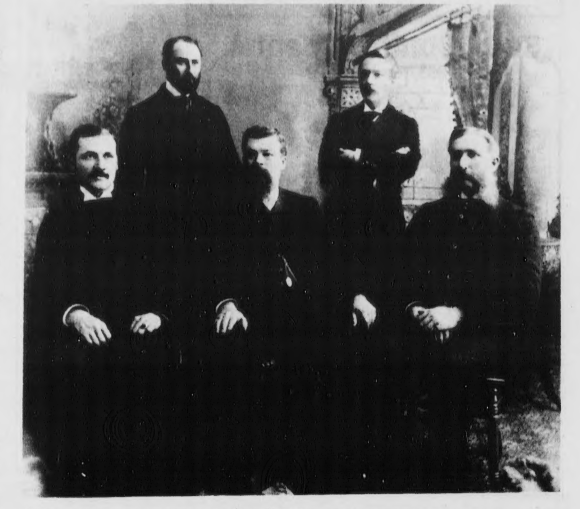
L'histoire d'un homme et sa lutte pour sa foi, sa langue, la justice et les écoles.

Du député plein d'avenir au coup de 1890

Les plus récents événements concernant l'affaire Forest et la loi sur les langues officielles de 1890, ont eu sur la population manitobaine plus d'une conséquence. En plus de nous avoir réaccordé un droit qu'on nous avait illégalement extirpé il y a plus de quatre-vingt dix ans, ces événements ont incité plusieurs d'entre nous à nous pencher sur notre passé, à retracer nos sources, à analyser la situation qui se présentait à la lumière de notre histoire; encore plus, ils auront renforcé, par une connaissance plus approfondie de notre passé, la conviction de notre droit inaliénable de grandir et d'évoluer ici.

En relisant ces quelques pages d'histoire, le nom de certains illustres Franco-Manitobains ressortent ici et là, certains plus brillamment que d'autres; les Orangistes les verraient comme des éclaboussures d'encre qui viennent brouiller les manuscrits des législateurs anglophones, dont la curieuse philosophie était de créer l'unité dans le pays en homogénéisant la population canadienne en une seule identité anglaise protestante. James-Émile Pierre Pendergast était l'une de ces "terribles éclaboussures".

par Robert ANDRÉ



Voici quelques membres du Cabinet Greenway de 1889. On reconnaît James-Émile Prendergast à droite, dans l'arrière-plan.

En politique, on le connaissait comme un orateur de taille, d'une admirable éloquence, toujours à la maîtrise des faits et livrant des arguments au point. Ailleurs, on le reconnaissait par son charme et sa courtoisie. Ses adversaires le redoutaient, mais toujours avec le plus grand respect et une grande admiration pour ses talents.

Il était à ses heures à la fois musicien et poète. Il publia à Québec, alors qu'il était encore étudiant en droit, un poème intitulé "Soir d'Automne" qu'on qualifia de "véritable chef d'oeuvre". Quelques francophones de Saint-Boniface ont souvenance de ses brillants discours qu'il donnait dans un merveilleux langage littéraire en improvisant à partir de quelques petits notes griffonnées sur un morceau de papier.

"Il était d'une remarquable intelligence" dit-on, s'intéressant à l'art en général et adorant tout particulièrement la musique. Pianiste, il composait pour lui-même et sa famille, disant humblement qu'il était le seul à jouir de sa propre musique. Il était un lecteur avide. C'était son passe-temps favori. Il dévorait livre après livre, se lançant plus tard, dans les dernières années de sa vie, dans les lectures plutôt philosophiques. Einstein était devenu un de ses auteurs préférés.

L'histoire de la vie de cet homme se confond avec le méritoire combat du peuple franco-manitobain pour le droit à sa langue, sa religion et ses écoles.

Il naquit à Québec le 22 mars 1858, de l'avocat James Prendergast et d'Émilie Gauvreau. Lorsqu'il n'avait que 16 ans et qu'il était étudiant au Séminaire de Québec, son père mourut soudainement. Étant l'aîné, il dut supporter un fardeau supplémentaire en devenant l'homme de la famille. Malgré tout, il compléta ses études en droit à l'Université Laval. Il fut admis au barreau de Québec en 1881.

Marasme économique

C'était au printemps de l'année 1882, à l'âge de 24 ans, qu'il vint s'installer à Winnipeg pour se joindre, comme étudiant, à l'étude d'un avocat local. Il venait de quitter une ville de Québec qui gisait en ce temps-là dans un marasme économique, formant un terrain peu propice pour les ambitions d'un jeune avocat. Durant cette première année à Winnipeg, il obtint la première licence en droit conférée par l'Université du Manitoba.

Aussitôt arrivé à Saint-Boniface, il fit la connaissance de Mgr Taché qui ne tarda pas à reconnaître en lui un jeune homme de talent et un atout précieux dans la lutte pour les droits des francophones. Il s'établit une relation étroite entre eux, et on dit que Prendergast vint éventuellement à le considérer comme un second père.

Prendergast n'avait que 27 ans lorsqu'il prit part au fameux procès de Louis Riel qui se déroulait à Régina, le 20 juillet 1885. Mgr Taché qui, comme on le sait, avait pris la cause de Riel à coeur, s'inquiétait, à ce moment, également du sort des 40 membres du Conseil de Riel. Ces derniers se trouvaient alors sans avocat pour leur défense. C'est alors qu'il demanda à Prendergast de se rendre à Régina pour les défendre devant le tribunal. Rendu sur place, Prendergast en analysant la situation, se rendit compte que certains d'entre eux risquaient la pendaison. Convaincu que, si tout le groupe plaidait non coupable à l'accusation de haute trahison, au moins quelques-uns d'entre eux seraient certainement condamnés, et donc pendus. Il leur conseilla de plaider, en groupe, coupable à une accusation moindre celle de "trahison mineure" (petty treason). Comme résultat, quelques-uns furent libérés et les autres n'écopèrent qu'une brève peine de prison.

De retour, à Winnipeg, il fit preuve de sa préoccupation pour la cause des Métis en présidant une assemblée de Métis venus de partout protester contre la condamnation de leur chef.

Par goût pour la dialectique, un art qu'il exerçait, malgré son doux tempérament, avec élégance et délectation, il décida de se lancer en politique. Il faut dire qu'il y avait déjà pris goût ayant établi auparavant des liens étroits avec un jeune député Libéral nommé Wilfrid Laurier qu'il avait aidé à faire élire dans un comté de Québec. Prendergast adhérait à la pensée politique libérale et donc allait être parmi les premiers à répandre le Libéralisme parmi les francophones de l'Ouest.

La tradition religieuse

Jusqu'alors, les comtés francophones de l'Ouest étaient des forteresses conservatrices. La plupart du temps les gens votaient en faveur d'un parti politique par tradition familiale ou religieuse. Deux choses allaient bientôt contribuer à changer cette tendance du vote conservateur: l'identification du Parti Conservateur à la personne de MacDonald, qui avait permis que l'on pende Louis Riel; et, l'élection de Wilfrid Laurier comme le chef fulgurant du Parti Libéral.

En 1885, il se fit élire à l'Assemblée législative dans le comté de La Vérendrye. On reconnut en lui un vif politicien. Un journaliste du temps le qualifiait de "courteous debater, spreading abroad that atmosphere of regard for the amenities of life, public and private, which made for the old chamber an atmosphere which made for the house a reputation second to none among the legislatures of Canada".

En 1888, lors de nouvelles élections, il se fit réélire dans le même comté avec le Parti Libéral et son nouveau chef, Thomas Greenway, le premier chef Libéral provincial élu. C'était la première fois qu'on élisait un gouvernement manitobain qui affichait une étiquette politique précise; celui-ci étant Libéral par opposition à un groupe de députés qui, en s'opposant aux politiques du gouvernement, devinrent les Conservateurs.

Greenway avait promis publiquement que jamais le Parti Libéral n'abrogerait ou ne diminuerait en aucune façon les droits et le statut des francophones. Comme preuve de sa sincérité, il offrit, à Prendergast, après consultation avec Mgr Taché, un siège dans son Cabinet à titre de Secrétaire Provincial.

Peu de temps après (le 14 février 1889), Prendergast fonda le journal "L'Ouest Canadien", un hebdomadaire dont l'une des tâches était d'élucider la pensée et les politiques gouvernementales.

L'abolition

Ce ne fut que quelques mois plus tard que commencèrent à s'émaner dans l'atmosphère des odeurs de choses qui allaient putréfier, malgré tout, les promesses faites par Thomas Greenway.

Vers les débuts du mois de juin, la Chambre exprimait quelques embêtements quant à la publication des lois dans les deux langues. On lit dans "L'Ouest canadien" que les imprimeurs avaient pris tellement de retard dans leur travail, qu'un rattrapage s'avérait difficile à moins que, comme le proposa la Chambre, l'on n'imprima "pour le moment" les projets de lois seulement en anglais. Prendergast accepta avec hésitation en imposant la condition que l'on reprenne immédiatement l'impression des textes dans les deux langues aussitôt que le rattrapage se serait effectué. Ce fut la première goutte.



James-Émile Prendergast, à l'époque où il était député Libéral du comté de La Vérendrye.

Ce même été, un Orangiste d'Ontario, Dalton McCarthy donnait un discours à Portage-la-Prairie qui déclencha un raz-de-marée dont les effets de destructions ont subsisté jusqu'à nos jours. Ce dernier prêchait l'abolition de toutes les écoles séparées. Par écoles séparées, on veut dire les écoles qui, tout en étant subventionnées par l'État, ne sont pas conformes aux écoles publiques protestantes anglaises.

Vague orangiste

Il demandait donc l'abolition des écoles catholiques. Le Procureur Général, M. Joseph Martin, qui était présent lors du discours, sans perdre haleine, s'empressa d'appuyer, au nom du gouvernement, sans consulter Greenway, les propos de M. McCarthy. On avait allumé la mèche, et, avec l'alimentation abondante qu'allait fournir les journaux anglophones, le feu se répandit comme une traînée de poudre. La vague d'influence orangiste ontarienne déferla avec une telle ampleur que Greenway devint impuissant à modifier la position qu'avait soudainement prise son parti contre les écoles catholiques.

Le 14 août de la même année, ayant été trahi, Prendergast démissionna sans hésitation du gouvernement et du Parti Libéral, demeurant comme député indépendant à l'Assemblée pour poursuivre seul sa bataille contre le projet de loi qui allait être proposé. En même temps, "L'Ouest Canadien" fermait boutique. Dans ses dernières pages, Prendergast écrivit:

"Ce journal a été fondé pour appuyer le mouvement qui, en janvier 1888, ralliait nos destinées à celles du Cabinet qui venait alors de se constituer.

On connaît trop, sans pouvoir en prédire encore toute la portée, les événements malheureux qui bouleversent à cette heure notre monde politique. Ils rendent notre alliance avec le gouvernement désormais impossible, en lui enlevant toutes les garanties sur lesquelles elle reposait.

(...) Nous avons donc résolu de suspendre la publication de l'Ouest Canadien". (14 août 1889).

Pendant les mois qui suivirent, Prendergast se mit sérieusement à l'oeuvre. Il souligna tous les articles de l'Acte du Manitoba qui démontraient l'inconstitutionnalité du projet de loi; déchiqueta pièce par pièce tous les arguments utilisés qui diffamaient la performance irréprochable, selon les normes du temps, des écoles catholiques françaises. Aussi il condamna les gestes et les paroles de certains députés qui, pour atteindre leur objectif, s'attaquaient à la définition même de la loi, de la moralité, et de la justice.

Prendergast prononça en Chambre, le 10 mars 1890, un discours dans lequel il versa tout son art et toute son énergie. Son chef-d'oeuvre d'éloquence alla s'effondrer sur des oreilles sourdes comme une cartouche sur un mur de béton. Le 19 mars, le bill passa en Chambre et devint loi. Du même coup, on passa un bill qui abolissait la langue française à l'Assemblée Législative et dans le système judiciaire. On s'est finalement donné amplement le temps pour faire le rattrapage: 89 ans, 7 mois et 24 jours pour être exact!

La première loi était aux yeux des francophones une agression si forte contre leur existence même que cette deuxième loi pour le moment ne devenait qu'une préoccupation très secondaire et lointaine.

J-E.P. Prendergast se rendit à Ottawa comme émissaire de Mgr Taché afin de discuter avec le gouvernement fédéral des actions à prendre. Le Fédéral jugea qu'un désaveu de sa part ne donnerait pour le moment que des résultats insatisfaisants et recommanda donc aux Franco-Manitobains le recours au tribunal. Le combat devant les tribunaux dura six ans, et comme on sait aujourd'hui, le sort des catholiques s'achemina vers une décision défavorable du Conseil Privé à Londres. Le Conseil Privé était la dernière étape possible dans une suite d'appels faits devant les tribunaux.

Ce même Conseil Privé revint par la suite sur sa décision en permettant aux deux gouvernements fédéral et provincial, d'en arriver à une entente appelée le compromis Laurier-Greenway, dont l'article 258 légiférant sur les écoles se lit comme suit:

"Where 10 of the pupils in any school speak the French language, or any other than English, as their native language, the teaching of such pupils shall be conducted in French, or any other language and English upon the bilingual system".

Quoique l'acte réparateur de Laurier était encore loin d'atteindre les pleines revendications des Franco-Manitobains, c'était le maximum que pouvait accorder le gouvernement fédéral tout en demeurant au pouvoir. Greenway de son côté refusait de se compromettre davantage (du moins publiquement), craignant d'attirer les vitupérations des fanatiques de l'électorat protestant, ce qui aurait pu éventuellement mener à la défaite de son gouvernement.

(Suite la semaine prochaine)





M. Robert André, professeur et arrière-petit fils de James-Émile Prendergast.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Le cours "Activités Préscolaires" au C.U.S.B.

Le premier cours offert à l'intérieur de la série de cours en animation préscolaire intitulé "**Activités préscolaires**", s'est terminé le 16 février dernier. Ce cours était offert conjointement par le Collège communautaire de Saint-Boniface et la S.F.M.

Vingt-six participantes de Saint-Boniface y étaient inscrites, dont neuf étaient affiliées à des prématernelles ou groupes de Mini-franco-fun. Les autres participantes étaient mères de famille ou étudiantes qui s'y intéressent au niveau carrière ou pour leurs propres enfants.

Les sessions offertes et les personnes-ressources furent les suivantes: la psychomotricité - Jacqueline Beaudette; le chant - Jeannine Aubin; la nutrition - Louise Lahaie; émissions enfantines à Radio-Canada - Huguette LeGall et Maryse Lairot; psychologie du jeu et concept de soi - Lucille Druwé; développement de la langue - Janine Chénier; la littérature - Régine Dotremont; la musique - Rose-Anna Bérubé; la science Yvette Dion; marionnettes, art dramatique, et artisanat - Janine Tougas; et, les centres d'intérêts - Pauline Hince.

Le deuxième cours s'intitule **psychologie de la jeune enfance**. Il sera animé par Lucille Druwé, psychologue et mère de famille. **La première session aura lieu le 1er mars 1980.**

ANNONCES

COMITÉ DES CANDIDATURES

Les règlements généraux de la S.F.M. précisent que:

a) Trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée générale, l'exécutif doit nommer un comité des candidatures composé de cinq (5) membres dont un doit être de l'exécutif et pas sujet à réélection à la prochaine assemblée générale.

b) Le comité des candidatures doit soumettre à l'exécutif une liste de candidats pour chaque poste et cette liste doit être publiée au moins quatorze (14) jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

c) Toute personne dont le nom ne se trouve pas sur la liste soumise à l'exécutif par le comité des candidatures et qui désire se présenter à un poste de l'exécutif doit soumettre son nom appuyé de dix (10) membres de la société, au secrétaire de l'exécutif au moins trois heures avant l'heure fixée pour le vote à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Les personnes suivantes siègent au comité des candidatures pour l'assemblée annuelle 1980:

Monsieur Donald Foidard - 253-1825
Monsieur Louis Gosselin - 433-7815 ou 347-5497
Mme Georgette Vrignon
Monsieur Rodolphe Comeault - 284-9730, 885-5125 ou 257-3040
Monsieur Roger Smith - 422-5261

Si vous avez des noms à suggérer pour siéger à l'exécutif de la S.F.M., veuillez entrer en communication avec une des personnes ci-dessus mentionnées.



Le comité de parents et les amis-voyageurs de l'École Noël Ritchot vous invitent à un **DÉJEUNER AUX CRÊPES**, jeudi et vendredi, les 21 et 22 février (de 7h00 à 9h00) et samedi, le 23 février (9h00 à 11h00).

Venez fêter le Festival avec nous!
Nous saurons vous égayer tout en mangeant.

Endroit: **Le p'tit rendez-vous 45, avenue de la Digue** — **Gymnase de l'École Noël Ritchot à Saint-Norbert**

CARNAVAL À SAINT-JEAN-BAPTISTE

- Concours "La Pitoune"
- Glace lisse
- Jeu de fléchettes
- Ballon-balai
- Course d'obstacles
- Ski de fond
- Hockey
- etc...

Samedi soir: - Couronnement de la Reine du Carnaval - Danse

Dimanche soir: - Vin et fromage - Spectacle de la Famille LaRoche

(Ceci est un communiqué du comité du Carnaval de Saint-Jean-Baptiste)

Cette année encore, la **SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE** en collaboration avec **FRANCE-CANADA**, association manitobaine ont accepté de coordonner le **PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE**

AGRICULTEURS

Etes-vous intéressés à accueillir un STAGIAIRE agricole français entre avril et octobre 1980?

QU'EST-CE QU'UN STAGIAIRE?

- un jeune en cours de formation pratique agricole
- un étudiant d'une école agricole ayant une pratique professionnelle suffisante
- un jeune agriculteur en attente d'installation.

BUT DU STAGE

Découvrir la vie et les techniques agricoles dans les pays étrangers: ce qui veut dire que le stagiaire est ici non seulement pour apprendre notre façon de travailler, mais aussi pour nous connaître, échanger des idées, des méthodes et voyager.

SI VOUS VOULEZ RECEVOIR UN STAGIAIRE

Découpez la demande d'information ci-dessous et retournez-la
a/s de la **SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE**
C.P. 145 - Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE 1980

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Tél.: .... **Code postal:** ....

FERME:

céréalière ☐ laitière ☐ sylviculture ☐ boeuf (viande) ☐
horticulture ☐ boeuf (veau) ☐ mixte ☐

Jeunes Franco-Manitobains

VOULEZ-VOUS SUIVRE UN STAGE EN FRANCE EN 1980?

BUT D'UN STAGE:

- Formation professionnelle, linguistique, culturelle tout en vivant des expériences enrichissantes.

DANS QUEL DOMAINE DÉSIREZ-VOUS SUIVRE LE STAGE?

- Agricole:

Êtes-vous étudiant en agriculture? **oui** ☐ **non** ☐

Avez-vous une vie active sur une ferme?

Quelles expériences avez-vous? **oui** ☐ **non** ☐

Envisagez-vous un autre genre de stage? **oui** ☐ **non** ☐

Dans quel domaine: ....

Découpez la formule ci-jointe et retournez-la
a/s de la **SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE**
C.P. 145 - Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

STAGE EN FRANCE EN 1980

NOM: .... **ÂGE:** ....

ADRESSE: ....

....

Tél.: .... **Code postal:** ....

Études: ....

Diplômes: ....